



COMMISSION CENTRALE

CÎTEAUX

13 - 21 juin 2019



TABLE DES MATIÈRES

PARTICIPANTS	p. 1
INTRODUCTION - OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COMMISSION CENTRALE	p. 3
PRÉLIMINAIRES	p. 4
I. PRÉPARATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL 2020	p. 5
1. DÉMISSION ET ÉLECTION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL	p. 5
2. LES RAPPORTS DES RÉGIONS	p. 6
3. LES RAPPORTS DE MAISON	p. 7
II. POINTS AU PROGRAMME	p. 9
4. LE CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL - LA MAISON GÉNÉRALICE	p. 9
5. LES PÈRES IMMÉDIATS	p. 10
6. ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS FRAGILES	p. 12
7. ATTENTION PORTÉE AUX MEMBRES ABSENTS	p. 13
8. PROTOCOLE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES	p. 14
9. <i>COR ORANS</i>	p. 15
10. L'ENTRAIDE FINANCIÈRE DANS L'ORDRE	p. 16
III. FONCTIONNEMENT DU CHAPITRE GÉNÉRAL 2020	p. 18
11. LES COMMISSIONS	p. 18
12. LA PROCÉDURE RÉGIONALE	p. 18
13. ORGANISATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL	p. 19
13.1. Les premiers jours du chapitre	p. 19
13.2. Liturgie	p. 19
13.2.1. Célébration de l'eucharistie	p. 19
13.2.2. Office divin	p. 20
13.3. Dimanche et jour libre	p. 21
13.4. Les invités et les conférences	p. 21
13.5. Traduction et autres services demandés au Chapitre Général	p. 22
13.6. La confidentialité	p. 23
13.7. L'utilisation des nouvelles technologies/ écologie	p. 24
13.8. La synthèse et l'évaluation	p. 24
IV. CONSEIL PLÉNIER DE L'ABBÉ GÉNÉRAL	p. 25
V. DIVERS	p. 25
14. La secrétaire centrale pour la formation - le programme « <i>Experientia</i> »	p. 25
15. Une prière spéciale	p. 26
VI. CONCLUSION	p. 27
16. Évaluation de la réunion	p. 27
17. Clôture officielle de la Commission Centrale 2019	p. 29
VII. ANNEXES	p. 30
i. Ouverture officielle de la Commission Centrale 2019	p. 30
ii. Rapport de la secrétaire centrale pour la formation	p. 31
iii. Lettre d'encouragement à la Communauté de Bamenda	p. 34
iv. Synthèse du partage pastoral à la Commission Centrale	p. 35
v. Récapitulatif des votes par ordre de numéro	p. 38
vi. Homélie de Dom Olivier pour le 9 ^{ème} centenaire de la Charte de Charité	p. 45

PARTICIPANT(E)S À LA RÉUNION DE LA COMMISSION CENTRALE CÎTEAUX 2019

1 **L'Abbé Général** Dom EAMON Fitzgerald

Membres de la Commission de Coordination :

2 Promoteur Dom JEAN-MARC Chéné, *Bellefontaine*
3 Vice-Promotrice Mère RÉBEKKA Willekes, *Klaarland*
4 Membres Dom ROBERTO de la Iglesia Pérez, *Cardeña*
5 Mère MARIE Fahy, *Glencairn*
6 Dom ELIAS Dietz, *Gethsemani*

Supérieurs / Supérieures délégué(e)s des Régions :

7 CAN Dom CLÉMENT Charbonneau, *Mistassini*
8 CNE Dom OLIVIER Quenardel, *Cîteaux*
9 ISLES Dom ERIK Varden, *Mount St Bernard*
10 NED Dom BERNARDUS Peeters, *Tilburg*
11 ORIENS Mère GIOVANNA Garbelli, *Matutum*
12 Dom RAPHAËL Shioya Hisashi, *Oita*
13 RAFMA Dom JEAN-BOSCO Kamali, *Victoria*
14 Mère PHILOMÈNE Kalimbanya, *Kibungo*
15 RE Mère ISABEL Rivero Navarro, *Vico*
16 RÉCiF Dom BENOÎT Briand, *Timadeuc*
17 REI Dom PATRICK Olive, *Sept-Fons*
18 REM Mère ANNE-EMMANUELLE Devêche, *Blauvac*
19 REMILA Dom PEDRO Barrientos Montalva, *Miraflores*
20 Mère MARIELA Jerez Pereira, *Quilvo*
21 USA Dom GÉRARD D'Souza, *Genesee*

Membres du Conseil de l'Abbé Général :

22 Dom TIMOTHY Kelly, Procureur
23 Mère DANIELÈ Levrard
24 Dom ANASTASIUS Li
25 Mère RACHEL Agoukpe
26 Dom JUAN JOSÉ Domingo Falomir

(soit **26 personnes** avec droit de vote)

Interprètes :

27	Français-Anglais	Père WILLIAM Dingwall, <i>Spencer</i>
28	Français-Espagnol	Frère RICARDO Villa Cabrera, <i>Jacona</i>
29	Anglais-Français	Père GODEFROY Ragueuet de Saint Albin, <i>Aiguebelle</i>
30	Anglais-Espagnol	Père SIMEON Leiva-Merikakis, <i>Casa Generalizia, Spencer</i>
31	Espagnol-Français	Père RAPHAËL García-Pelayo, <i>Cîteaux</i>
32	Espagnol-Anglais	Père GREGORY Escardo, <i>Gethsemani</i>
33	Anglais-Japonais (en salle)	Sœur CLOTHILDE Anamizu, <i>Glencairn</i>

Secrétaires :

34	Anglais	Sœur FIACHRA Nutty, <i>Glencairn</i>
35	Français	Mère MARIE-JOSEPH Dhanger, <i>Campénéac</i>
36	Espagnol	Sœur MARILUCÍA Ji, <i>Casa Generalizia, Quilvo</i>
37	Facilitateur	Dom JACQUES Delesalle, <i>Mont des Cats</i>

Invitée pour quelques jours :

Sœur MARIE Mouris, *Val d'Igny*, Secrétaire Centrale à la Formation

INTRODUCTION

La réunion de la Commission Centrale, convoquée pour préparer le Chapitre Général de 2020, s'est tenue au monastère de Cîteaux du jeudi 13 juin au vendredi 21 juin 2019. Plusieurs participants ont admis ensuite que lorsqu'ils ont pris connaissance du programme et découvert qu'il y avait 237 votes des Conférences régionales à examiner, ils ont pensé que l'entreprise était impossible, compte tenu du délai imparti. Cependant, grâce à l'accueil chaleureux et fraternel du Père Abbé et de la communauté de Cîteaux, établi dès le début et maintenu tout au long de la réunion par tous, des choses étonnantes ont été accomplies.

Sans aucun doute, la magnifique progression était pour une grande part le fruit de l'esprit de prière, qui ruisselait de l'église à la salle de réunion, et de la réunion à l'église. Vraiment, la liturgie splendide et le chant incroyablement beau rendaient parfois difficile de quitter l'église pour une nouvelle session de travail. Mais il y eut également de merveilleuses pauses, telles la visite du monastère, guidée par le Père Abbé, la splendide célébration du 900^{ème} anniversaire de la Charte de Charité, sans oublier l'expérience profondément émouvante d'avoir chanté l'Office de Tierce sur le lieu même de la primitive église, où nos fondateurs se rassemblaient pour célébrer l'Office divin.

Une autre expérience particulièrement bouleversante pour plusieurs d'entre nous fut de visionner les deux parties du DVD « *Témoins du plus grand amour* » sur les 19 bienheureux martyrs d'Algérie, une production de « Net for God » par les Ateliers du Chemin neuf.

Une autre expérience majeure de cette Commission Centrale a été la participation au Conseil plénier de l'Abbé Général, où chacune des personnes présentes a pu prendre conscience de situations extrêmement difficiles et dangereuses dans lesquelles certains de nos monastères s'efforcent de vivre et de prier. Cela nous a donc rappelé la nécessité, pour chacun d'entre nous, de porter au Seigneur dans nos prières quotidiennes, les besoins et les intentions de nos frères et sœurs souffrants.

OUVERTURE OFFICIELLE DE LA COMMISSION CENTRALE DE 2019

L'Abbé Général, Dom Eamon, souhaita chaleureusement la bienvenue à toute l'assemblée : *" Je suis heureux d'accueillir tous les membres de la Commission Centrale ici, à Cîteaux, et je remercie Dom Olivier et la Communauté d'accueillir cette rencontre. Une raison importante motivait l'offre de Cîteaux d'héberger notre réunion : nous fêtons en effet cette année le 9^{ème} centenaire de la première approbation de la Charte de Charité, par le pape Calixte II. Cet événement sera célébré dimanche prochain, le 16 juin.*

Je souhaite remercier d'une manière particulière nos interprètes et l'équipe, entièrement renouvelée, du secrétariat, pour leur disponibilité et leurs services. Au cours de ces dernières années, j'ai pu mesurer d'une manière plus concrète et tangible l'importance de leur travail au service de l'Ordre, à la Commission Centrale, et au Chapitre général, mais aussi, en d'autres occasions pour des travaux de traduction. Je remercie tous ces frères et sœurs, pour leurs services, et remercie également leurs supérieurs et leurs communautés qui les ont libérés pour ce travail.

L'objectif de cette réunion est de préparer le Chapitre Général de 2020. Le programme de cette Commission Centrale a été établi par l'Abbé Général et son conseil, à la lumière du dernier Chapitre

Général et des propositions faites par les Conférences Régionales de l'Ordre. La préparation du programme et des questions des Régions est en grande partie le travail de Mère Danièle, aidée de Dom Timothy et d'autres membres de la Maison Générale.

Il est temps, à présent, de laisser l'animation de cette réunion au Promoteur et à ses collègues. Que Dieu qui est Esprit guide nos pensées et nos paroles et nous aide dans nos prises de décisions pour le bien de l'Ordre et la construction du Corps du Christ, qui est l'Église."

PRÉLIMINAIRES

La Secrétaire Centrale à la formation, Mère Marie, du Val d'Igny, arrivait à la fin de son mandat et avait exprimé clairement le désir de ne pas être réélue pour ce service. La Commission de coordination demanda de réfléchir à des candidatures possibles, et de proposer les noms à Dom Roberto avant mardi 18 juin.

La formulation des votes. À la Commission Centrale de Roscrea en 2016, une commission de 3 membres avait été mise en place pour relire et corriger la formulation des votes si nécessaire. Cette expérience a été renouvelée au Chapitre Général de 2017, avec les mêmes membres et le même succès. Pour cette Commission Centrale, la Commission de coordination proposa la même formule, une commission de trois membres. Mère Danièle, Dom Erik et Dom Juan José acceptèrent d'assurer ce service important. La Commission de coordination rédigea les votes, et les remit à cette petite commission pour vérification et correction éventuelle.

De manière à introduire cette disposition dans la procédure pour le Chapitre Général, a été pris le vote suivant:

VOTE 43

NOUS SOUHAITONS MODIFIER COMME SUIT LA PROCÉDURE POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL (II.9.C) : "AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION DE 3 PERSONNES (DES 3 LANGUES OFFICIELLES) LA COMMISSION DE COORDINATION PRÉPARE LES VOTES POUR LES SÉANCES PLÉNIÈRES, ET INDIQUE QUAND EST REQUISE UNE MAJORITÉ DES 2/3. IL PEUT ÊTRE DEMANDÉ À DES COMMISSIONS AD HOC DE FORMULER DES VOTES."

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

I. PRÉPARATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL

1. DÉMISSION ET ÉLECTION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL

De toute évidence, la date choisie pour l'élection de l'Abbé Général détermine le déroulement des premiers jours du Chapitre Général. Le 8 septembre, fête de la Nativité de la Vierge Marie, était préféré par beaucoup, mais d'autres souhaitaient la seconde moitié du Chapitre. Il y avait aussi une proposition d'une demi-journée de silence et de prière avant l'élection. Si la date du 8 septembre était retenue, la démission et l'acceptation de la démission de Dom Eamon devaient donc avoir lieu dans les premiers jours.

Les souhaits des Conférences régionales comportaient de nombreux points tels que :

- Le même processus pour l'élection qu'en 2008.
- La démission de Dom Eamon dans les premiers jours du Chapitre.
- L'élection du nouvel Abbé Général le 8 septembre, jour traditionnel
- Une réflexion écrite de Dom Eamon sur la manière dont il voit le rôle de l'Abbé Général.
- Un temps donné aux Régions pour réfléchir au thème.
- Une mise en commun du partage des Régions en assemblée plénière du Chapitre Général.
- Chaque Région devra rédiger (avant le Chapitre) un document d'une page sur :
 - o Ses attentes et sa vision du rôle de l'Abbé Général.
 - o Un profil du futur Abbé Général.
 - o Les besoins de l'Ordre à l'heure actuelle, les directions à prendre.

VOTE 20

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL DE RÉDIGER UN DOCUMENT SUR SON EXPÉRIENCE COMME ABBÉ GÉNÉRAL ET SUR SA COMPRÉHENSION DU SERVICE DANS LE CONTEXTE DES DÉFIS ACTUELS.

OUI	25	NON	0	ABS	1	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 21

NOUS DEMANDONS QUE SOIT ÉTABLI UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'EXERCICE DU MINISTÈRE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI	19	NON	5	ABS	2	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

(Si le résultat de ce vote est positif on prend le vote suivant)

VOTE 22

CE DOCUMENT SERA ÉTABLI PAR 2 PERSONNES.

OUI	14	NON	4	ABS	8	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 26

LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 ÉTANT UN CHAPITRE D'ÉLECTION, NOUS DEMANDONS QUE LA PRÉSENTATION DE LA DÉMISSION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL AIT LIEU LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI	25	NON	1	ABS	0	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 27

NOUS DEMANDONS QUE LE VOTE CONCERNANT LA DÉMISSION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL SOIT PRIS LE JOUR SUIVANT.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 28

NOUS DEMANDONS QUE L'ÉLECTION DU NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL AIT LIEU LE 8 SEPTEMBRE.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 29

NOUS SOUHAITONS AVOIR UN APRÈS-MIDI DE PRIÈRE ET DE SILENCE LA VEILLE DE L'ÉLECTION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL (LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE SERAIT ALORS UN JOUR NORMAL DE TRAVAIL).

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

Mise en candidature et élection de la commission de 2 membres devant rédiger un document de travail sur l'exercice du ministère de l'Abbé Général (votes 21 et 22).

Ont été élus : Dom Bernardo (Azul) et Mère Marion (Crozet).

Processus de la démission et de l'élection de l'Abbé Général

En 2008, les Réunions régionales proposèrent des noms après avoir discuté en commissions sur les besoins de l'Ordre et les qualités et compétences souhaitées pour le futur Abbé Général. Avec la proposition de noms, étaient données les raisons, les talents et les faiblesses des candidats, évoqués de manière délicate. Les noms furent affichés pour tous ; cette étape fut suivie d'un temps de prière et de réflexion.

- Après réflexion, il apparaît plus intéressant de faire ces recherches de candidatures en Commissions plutôt qu'en Régions, pour élargir l'horizon.
- Les Régions pourraient préparer un texte sur les besoins de l'Ordre et leurs attentes au sujet de l'Abbé Général.

2. LES RAPPORTS DE RÉGION

La Commission Centrale se dit favorable à ce que les Régions, au lieu de rédiger le rapport de Région de la manière habituelle, expriment leurs attentes et leurs besoins, dans la perspective de l'élection de l'Abbé Général.

Plutôt que de proposer des questions pour guider la réflexion, plusieurs préfèrent que les Régions soient libres d'exprimer ce qu'elles pensent, sans trop d'indications.

Quant à la manière de traiter ces rapports de Région au Chapitre Général, il semble préférable d'écouter l'ensemble des rapports en assemblée plénière, sans les discuter dans les Commissions, ainsi le ressenti des Régions donnera le climat de l'Ordre avant l'élection du nouvel Abbé Général.

La longueur de ces rapports ne devrait pas dépasser une page, soit environ 3000 caractères, avec l'ajout des statistiques de la Région.

VOTE 24

NOUS DEMANDONS QUE LES RÉGIONS PRÉSENTENT UN TEXTE NE DÉPASSANT PAS 3000 CARACTÈRES POUR EXPRIMER LEUR VISION DU RÔLE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL À LA LUMIÈRE DE LEURS BESOINS ACTUELS ET DE LEURS ATTENTES.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 25

NOUS SOUHAITONS QUE CES RAPPORTS COMPORTENT LES STATISTIQUES GÉNÉRALES DE LA RÉGION (NOMBRE DE MAISONS, NOMBRE DE MOINES ET NOMBRE DE MONIALES, MEMBRES EN FORMATION).

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

3. LES RAPPORTS DE MAISON

La rédaction des rapports de maison suscite un échange d'idées. Aucune région ne demande un thème. Certains souhaitent des questions, d'autres non. Il apparaît important que les communautés puissent exprimer ce qu'elles vivent concrètement, les événements majeurs de la vie communautaire, et surtout la manière de les relire comme une « histoire sainte ».

Quelques points émergent pour la rédaction des rapports :

- ✓ Rappeler Les événements majeurs de la communauté depuis le dernier Chapitre Général
- ✓ Montrer comment la communauté y a vu des appels de l'Esprit
- ✓ Reprendre des éléments de la carte de la dernière visite régulière
- ✓ Indiquer comment le rapport a été élaboré en communauté
- ✓ Respecter les normes données pour la longueur du texte

Il est rappelé que le Père Immédiat a mission de vérifier le rapport de ses maisons-filles.

Pour l'étude des rapports de maison en Commission, tous sont d'avis de faire comme au dernier Chapitre Général. Avant l'étude des rapports de maison, il serait bon que les présidents de chaque Commission puissent rencontrer l'Abbé Général ou un membre de son Conseil, le Père Immédiat, et le Président de la Région, pour mieux identifier les maisons qui pourraient avoir un problème nécessitant l'aide de la Commission. Plusieurs rappellent que le Père Immédiat devrait toujours être invité. La procédure actuelle dit qu'« il est consulté ». En pratique, c'est à la Commission de décider. Ce serait plus clair de combler cette lacune dans le texte de la procédure, en précisant que la Commission doit inviter le Père Immédiat.

Quant aux rapports donnés en aula sur l'étude de ces rapports de maison, l'expérience du dernier Chapitre Général fait désirer que l'on attende d'avoir rassemblé tous les rapports pour les lire ensemble ; si on laisse trop de temps entre la lecture des rapports, on perd la vision d'ensemble. Une Région propose que l'on revienne en Commissions après l'écoute de ces rapports pour pouvoir en reparler, afin d'en tirer une meilleure vision de l'Ordre dans son ensemble.

VOTE 32

NOUS DEMANDONS AUX COMMUNAUTÉS, LORSQU'ELLES RÉDIGERONT LEURS RAPPORTS DE MAISON, DE RÉFLÉCHIR SUR LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET LES ÉVOLUTIONS SURVENUS DANS LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ DEPUIS LE DERNIER CHAPITRE GÉNÉRAL, ET DE LES DÉCRIRE.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 33

NOUS RECOMMANDONS AUX COMMUNAUTÉS DE SE RÉFÉRER À LA CARTE DE VISITE LA PLUS RÉCENTE LORSQU'ELLES RÉDIGERONT LEURS RAPPORTS DE MAISON.

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 34

LE TEXTE DES RAPPORTS DE MAISON NE DEVRA PAS EXCÉDER 3000 CARACTÈRES.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 35

NOUS DEMANDONS QUE LE PARAGRAPHE B.2.1.1 DU DOCUMENT "ÉTUDE DES RAPPORTS DE MAISON AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020" (CF. LIVRET GÉNÉRAL DU CHAPITRE DE 2017) SOIT REVU.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

(Si le résultat de ce vote est positif on prend le vote suivant)

VOTE 36

NOUS CONFIONS CE TRAVAIL À UNE COMMISSION DE TROIS PERSONNES DE CETTE ASSEMBLÉE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

Mise en candidature et élection de la commission de 3 membres devant revoir un paragraphe du document « Étude des rapports de maison » (votes 35 et 36).

Ont été élus : Dom Bernardus (Tilburg), Mère Danièle (Maison Généralice) et Dom Juan José (Maison Généralice).

VOTE 63

SUITE AU VOTE 35, NOUS APPROUVONS LE TEXTE RÉVISÉ DE B.2.1.1 :

2.1.1 - AVANT D'ÉTUDIER LES RAPPORTS DE MAISONS, LES PRÉSIDENTS DE CHAQUE COMMISSION PEUVENT S'ENTREtenir AVEC L'ABBÉ GÉNÉRAL OU UN MEMBRE DE SON CONSEIL, ET LES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS, POUR MIEUX IDENTIFIER LES MAISONS QUI POURRAIENT AVOIR UN PROBLÈME NÉCESSITANT L'AIDE DE LA COMMISSION.

APRES AVOIR LU ET DISCUTÉ LES RAPPORTS, LA COMMISSION DIALOGUE AVEC LE SUPÉRIEUR. LE PÈRE IMMÉDIAT DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSULTÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION QUI ÉTUDIE LE RAPPORT DE SA MAISON FILLE. IL A LE DEVOIR DE DONNER LES INFORMATIONS APPROPRIÉES, ET LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU SANS QUE CELA IMPLIQUE NÉCESSAIREMENT SA PARTICIPATION AUX ÉCHANGES. S'IL FAUT D'AVANTAGE D'INFORMATIONS, LA COMMISSION PRENDRA CONTACT AVEC DES MEMBRES DU CHAPITRE QUI SONT AU COURANT DU CAS EN QUESTION.

DANS LES DEUX CAS, CELA PEUT SE FAIRE EN PRÉSENCE OU EN L'ABSENCE DU SUPÉRIEUR DE LA MAISON, SUIVANT L'OPPORTUNITÉ.

OUI 24 NON 1 ABS 1 **Proposition acceptée**

II. POINTS AU PROGRAMME

4. LE CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL - LA MAISON GÉNÉRALICE

Un point sur la durée du mandat des conseillers demandait à être clarifié. Lorsqu'un membre du Conseil de l'Abbé Général est élu abbé de sa communauté, l'Abbé Général nomme quelqu'un pour le remplacer. Est-ce que cette personne commence un nouveau mandat ou termine le mandat du conseiller qu'elle remplace ? Si ce conseiller commence un nouveau mandat, la procédure de renouvellement des conseillers tous les 3 ans se trouve perturbée. Dans les deux cas les plus récents, la lettre de nomination indiquait aux conseillers suppléants qu'ils assuraient leur fonction « jusqu'au Chapitre Général suivant ».

Une Région souhaitait une réflexion sur le fonctionnement du Conseil de l'Abbé Général. Est-il vraiment nécessaire d'avoir une présence permanente à Rome ? Puisqu'il semble difficile de trouver des personnes pour être au Conseil, les conseillers ne pourraient-ils pas réaliser une bonne partie du travail on line, par exemple via Skype, ce qui écarterait l'obligation de résider à Rome ? Ou peut-être que la Maison Généralice pourrait se joindre à un monastère géographiquement proche, Tre Fontane par exemple ?

Dom Eamon n'est pas favorable à ces idées. Tout d'abord il y a des régions où l'accès à Internet est pratiquement inexistant. Ensuite, beaucoup de cas difficiles ne se résolvent que sur le long terme et les solutions jaillissent souvent hors des conseils ou des appels téléphoniques. Enfin, un Ordre international a besoin d'une présence physique à Rome pour entreprendre les nombreuses démarches nécessaires avec les différents bureaux du Vatican. Quant au lieu, le rythme quotidien de la Maison généralice est tout à fait différent de celui d'un monastère régulier, de sorte qu'il serait extrêmement difficile de la joindre à une maison régulière. Quant à la difficulté de trouver des conseillers, en fait, il s'avère plus difficile de trouver des personnes pour faire tourner la maison que pour faire partie du conseil.

Dom Eamon estime que, pour le moment, la situation à la maison Généralice est la meilleure qu'il ait jamais connue : des personnes plus jeunes y travaillent au service de l'Ordre, et il sent combien cela a considérablement changé la dynamique. Dom Eamon se demande si le travail de la Maison généralice est bien compris par les gens de l'extérieur. Il est ouvert à l'idée d'une évaluation, ce qui pourrait aider les autres à se rendre compte du travail accompli, et éventuellement permettrait de trouver de meilleures manières de faire, pour maintenant ou dans les années à venir, avec son successeur.

VOTE 30

NOUS DEMANDONS À LA COMMISSION DE DROIT DE CLARIFIER SI LE CONSEILLER DE L'ABBÉ GÉNÉRAL, NOMMÉ POUR OCCUPER UN SIÈGE VACANT, CONTINUE LE MANDAT DU CONSEILLER PARTI (VOIR ST 84.1.C.D).

OUI	25	NON	0	ABS	1	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 31

NOUS DEMANDONS QUE LE NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL, AVANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2023, FASSENT DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI 22 NON 3 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 61

NOUS CORRIGEONS LE VOTE 31 POUR LE LIRE COMME SUIV : NOUS SUGGÉRONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 DEMANDE AU NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL DE FAIRE DES PROPOSITIONS POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2023 CONCERNANT LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée**

5. LES PÈRES IMMÉDIATS

Délégations temporaires

Environ 25 monastères de notre Ordre ont été touchés par les délégations temporaires de paternité, opérée par la Commission *ad hoc* du Chapitre Général de 2017. Ces délégations étaient prévues pour une période de trois ans et se terminent au Chapitre Général de 2020. Tous ceux qui ont été concernés par cette mesure – soit en déléguant, soit en recevant une délégation – sont maintenant invités de donner leur appréciation et leur point de vue, car il est important que l'information et la communication circulent, avant que ne soient prises des décisions sur le long terme.

Il est donc proposé à toutes les instances concernées – les Pères Immédiats, les supérieurs et les communautés - de préparer un rapport écrit sur l'expérience vécue, leurs attentes et leurs inquiétudes, pour lequel la Commission de droit ou l'Abbé Général donnerait quelques consignes simples. Ces rapports (rédigés en lien avec le Document de travail de 2017) seront envoyés à l'Abbé Général et à son Conseil (ce qui protège la confidentialité), pour une évaluation, avec la méthode de leur choix, avant le début du prochain Chapitre de 2020.

Expériences de délégations et document de travail du Chapitre Général de 2020

Une Région demande que le Document de travail préparé pour le Chapitre Général de 2017 soit réétudié. Ce document proposait différentes pistes pour mettre en œuvre une délégation de paternité ; il est temps d'évaluer la mise en œuvre de ces nouvelles possibilités, même si certaines maisons estiment que la période d'essai a été trop courte pour évaluer l'expérience et prendre des décisions à long terme.

Possibilité d'envisager une redistribution de paternité pour les communautés qui ont plus de quatre maisons-filles

Quelques pères immédiats se sentent surchargés par le nombre de maisons-filles dont ils ont la charge. Un abbé, qui se trouve le père immédiat de beaucoup de communautés, peut avoir à gérer plusieurs situations délicates et sera inévitablement absent de son monastère pendant de longues périodes, en raison de ses responsabilités. Aussi est-il suggéré que le nombre de maisons-filles pour une maison-mère ne dépasse pas 4 maisons, ce qui entraînerait forcément des changements de paternité pour certaines maisons. Une expérience passée d'un tel remaniement a laissé des blessures encore sensibles, et cette Région invite à la prudence. Mieux vaut un véritable engagement à vivre la Charte de Charité, plutôt qu'une législation aveugle.

La délégation de la visite régulière chez les moniales

Une Région demande que l'on revoit la pratique traditionnelle chez les moniales, de déléguer la Visite régulière tous les six ans à un autre abbé. Si le Père Immédiat est engagé dans un processus avec sa communauté, cela peut court-circuiter son action. Par ailleurs, cette législation constitue une des différences entre moines et moniales et pourrait être simplifiée. Cependant, d'autres voient des avantages dans cette manière de procéder.

Possibilité temporaire de délégation de paternité d'une maison de moniales à une abbesse

C'est une des propositions du Document de travail préparé pour le Chapitre Général de 2017, que la paternité d'une maison de moniales puisse être déléguée temporairement à une abbesse, en lien avec le Père Immédiat. Pour que cette option soit possible, il faudrait l'approbation du Saint-Siège. Après discussion, évoquant comment les abbesses pourraient soulager les Pères Immédiats, un vote a été pris.

Pour l'élection de l'abbé de la maison-mère, les supérieurs des maisons-filles ont droit de vote

Une question s'est posée à propos de la participation des abbesses des maisons-filles à l'élection de l'abbé dans le monastère de moines. Actuellement, les abbés des maisons-filles ont le droit de vote pour l'élection de l'abbé de la maison-mère (et ils sont éligibles), mais les abbesses n'ont pas ce droit de vote. De plus, si une maison a un nombre important de maisons-filles, un grand nombre d'abbés votent, qui ne connaissent pas la communauté. Cela peut avoir une influence, surtout dans les communautés fragiles. Un vote a été pris après une discussion animée.

VOTE 50

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL D'INVITER TOUTES LES COMMUNAUTÉS, LES PÈRES IMMÉDIATS ET LEURS DÉLÉGUÉS, CONCERNÉS PAR LES DÉLÉGATIONS DE PATERNITÉ RÉALISÉES AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, DE RÉFLÉCHIR SUR LEUR EXPÉRIENCE DE CES TROIS ANNÉES ET DE FORMULER LEUR RÉFLEXION DANS UN COMPTE RENDU ÉCRIT AVANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 25 NON 1 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 51

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL DE COLLECTER CES COMPTES RENDUS ÉCRITS ET DE DÉTERMINER LA MANIÈRE DE LES TRAITER.

OUI 24 NON 1 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 52

COMPTE TENU DU VOTE 77 DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, « NOUS ENCOURAGEONS LA MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS DU N° VI DU DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE PÈRE IMMÉDIAT », NOUS DEMANDONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 ÉVALUE LA MISE EN ŒUVRE DE CES PROPOSITIONS (CF. P. 32-33 DU LIVRET GÉNÉRAL DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017).

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 54

NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 LA QUESTION DE LA DÉLÉGATION DE LA VISITE RÉGULIÈRE, TOUS LES SIX ANS, DANS LES MONASTÈRES DE MONIALES ;

OUI 9 NON 13 ABS 4 **Proposition refusée**

VOTE 55

NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 RÉFLÉCHISSE À UNE POSSIBLE NOUVELLE RÉPARTITION DE LA FILIATION DES COMMUNAUTÉS QUI ONT PLUS DE 4 MAISONS FILLES.

OUI 6 NON 17 ABS 3 **Proposition refusée**

VOTE 56

NOUS DEMANDONS QUE LE PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUER TEMPORAIREMENT LA PATERNITÉ D'UN MONASTÈRE DE MONIALES À UNE ABBESSE.

OUI 8 NON 12 ABS 6 **Proposition refusée**

VOTE 57

NOUS DEMANDONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 REVOIE LE TEXTE DE LA C. 39.2. LE TEXTE DONNE AU SUPÉRIEUR D'UNE MAISON FILLE DE MOINES LE DROIT DE VOTER POUR L'ÉLECTION D'UN ABBÉ DE LEUR MAISON-MÈRE

OUI 8 NON 12 ABS 6 **Proposition refusée**

6. ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS FRAGILES

Le Chapitre Général de 2017 a demandé à la Commission de droit de réviser la CST 67 et de proposer un nouveau Statut sur l'accompagnement des communautés fragiles, en prenant en considération les remarques des 14 commissions de ce Chapitre Général.

Beaucoup de Régions ont, depuis, étudié le sujet et, approuvent dans son principe la proposition faite pour ce nouveau Statut. Le grand nombre de votes pris dans les réunions régionales indiquent combien ce souci a été abordé avec sérieux et ouverture d'esprit ; ils mentionnent juste quelques légères corrections au texte qui leur a été soumis. Tout ce matériau devrait permettre à la Commission de droit de préparer un document final à présenter au prochain Chapitre Général.

Au sujet des communautés fragiles et de la suppression de monastères, il y a trois principales préoccupations :

- Un aspect juridique : l'autonomie et la stabilité
- Un aspect pastoral : la prise en charge humaine et spirituelle
- Un aspect financier : le patrimoine et les besoins des personnes

Le Commissaire monastique. Le pouvoir abbatial de gouvernement et l'autonomie sont directement touchés par la proposition d'adopter l'institution d'un « Commissaire monastique ». Ce rôle conférerait à la personne désignée les pouvoirs d'un supérieur majeur (dont la maison a vu son autonomie suspendue). On relève le possible conflit entre le Commissaire monastique et le Père Immédiat, à moins que leurs rôles respectifs et leur mode d'interaction soient clairement délimités. Il faudrait aussi indiquer à quel moment un Commissaire monastique serait nommé et quelle relation devrait exister entre lui et une Commission pour l'avenir.

La stabilité. Il a été suggéré que la Commission de droit effectue une étude et produise un Document de travail sur la question de la stabilité des membres d'une maison en voie de fermeture. Où doivent-ils aller si leur maison fondatrice n'existe plus ? Il est nécessaire de préciser où se trouve leur stabilité, pour que personne ne se retrouve sans endroit où aller, et sans soutien financier ou spirituel. Les membres qui partent dans des maisons médicalisées suscitent notre compassion.

L'aspect financier. Deux questions importantes ont été soulevées ici : la mise en place de finances pour les membres d'une maison qui est supprimée et les dispositions prises au sujet du patrimoine des maisons qui ferment.

Le patrimoine d'une maison supprimée est propriété ecclésiastique, aussi la manière d'en disposer a besoin d'être clarifiée et doit être en harmonie avec les données du Droit canon qui s'applique en la matière. Et il est tout à fait évident qu'une partie des biens doit être mise de côté pour les besoins des membres de la maison supprimée, pour tout le reste de leur vie. Cela doit être envisagé comme une priorité.

Il est bon de se rappeler que le patrimoine ne se limite pas aux biens financiers d'une communauté ; il inclut aussi son histoire, ses objets de valeur, etc., et parfois ce ne sont pas des biens qu'il faut gérer, mais plutôt des dettes à épouger.

Étant donné le nombre de communautés fragiles dans l'Ordre, il y a une vraie urgence à examiner dès maintenant leurs besoins et le soutien qu'elles attendent. Le sujet est à la fois vaste et complexe, aussi nous aurons besoin de traiter en priorité ces trois thèmes de l'autonomie, de la stabilité et du patrimoine au Chapitre Général de 2020.

VOTE 53

EN RÉFÉRENCE AUX VOTES 54-56 DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, NOUS DEMANDONS QUE LE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE DROIT SUR LES CST. 67 ET 34 ET LE NOUVEAU STATUT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS FRAGILES SOIT ÉTUDIÉ PAR LA PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

7. ATTENTION PORTÉE AUX MEMBRES ABSENTS

La Région des ISLES demande une réflexion sur la situation des membres absents de nos communautés dont le soin, selon nos *Constitutions*, est la responsabilité de leurs supérieurs, que leur absence soit légitime ou non. Beaucoup de communautés ont des membres absents : entre 2 et 3 % chez les moniales, 15 % chez les moines. L'échange sur ce sujet met en relief l'importance d'établir une relation mutuelle responsable entre le membre absent d'une communauté et le supérieur qui en a la charge pastorale. Des normes doivent être établies pour l'aide financière et l'accompagnement humain, précisant le mode de relation et la fréquence des contacts entre les deux parties. Ce qui concerne ce soin pastoral aux membres absents fait l'objet d'un *Vade mecum*, mais celui-ci n'a pas force de loi.

Dom Timothy désire inscrire cette question au programme du Chapitre parce qu'il pense qu'on laisse trop longtemps les gens dehors et que leurs supérieurs ne semblent pas être conscients de leurs responsabilités. Il explique qu'à Rome on demande fréquemment aux Supérieurs Généraux ce qu'ils font pour encourager le retour des absents. Il pointe aussi qu'une législation récente demande maintenant que l'on agisse dès que l'absence dépasse une année, et que la Congrégation pour le Culte divin voudrait que cette disposition soit inscrite dans notre législation.

Pour rendre possible une discussion fructueuse au Chapitre Général de 2020, toute l'information relative à cette question (CST 59. *Vade mecum* and Vote des ISLES) sera mise dans le Livret général du Chapitre de 2020.

VOTE 58

NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 LA QUESTION DE L'ATTENTION PORTÉE AUX MEMBRES ABSENTS, ET QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITÉE PAR LA PROCÉDURE ORDINAIRE EN VUE DE DONNER DES ORIENTATIONS PASTORALES (CF. VOTE 8.1 DES ISLES 2019 ; C. 59 ; VADE MECUM SUR LA SÉPARATION DE LA COMMUNAUTÉ MONASTIQUE).

OUI 24 NON 2 ABS 0 **Proposition acceptée**

8. PROTOCOLE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

La Congrégation des Religieux, en lien avec les Conférences épiscopales nationales, a donné des directives concernant les diverses formes d'abus - sexuels, de pouvoir et de conscience - et notre Ordre doit se prononcer sur cette question, car les supérieurs et les communautés ont de graves responsabilités à cet égard. Ainsi, il est nécessaire d'éveiller l'attention et d'éduquer la conscience, pour que toutes les personnes concernées soient protégées.

On propose qu'une petite commission de 2 personnes rédige une « Déclaration de principe » suffisamment ouverte pour répondre à la diversité des législations des pays où se trouve notre Ordre. Elle sera soumise à l'approbation du Chapitre Général, et elle pourra être ajoutée dans le « Statut de la visite régulière » et dans la « *Ratio Institutionis* ». Les deux personnes élues pour écrire le texte de cette déclaration furent Dom Richard et Dom Bernardus.

VOTE 37

NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GÉNÉRAL D'AFFIRMER L'ENGAGEMENT DE NOTRE ORDRE POUR PRÉVENIR LES ABUS SEXUELS, LES ABUS DE POUVOIR, ET TOUTES LES FORMES DE MANIPULATION DE CONSCIENCE.

OUI 21 NON 2 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 38

NOUS DEMANDONS À LA COMMISSION DE DROIT DE PROPOSER UN TEXTE QUI SERAIT AJOUTÉ AU NUMÉRO 16 DU STATUT DE LA VISITE RÉGULIÈRE, POUR QUE LES VISITEURS S'ASSURENT QUE LA COMMUNAUTÉ VISITÉE AIT MIS EN PLACE UN PROTOCOLE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES ET QUE LA COMMUNAUTÉ DISPENSE UNE FORMATION DANS CE DOMAINE.

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 60

EN LIEN AVEC LE VOTE 37, NOUS DEMANDONS QU'UNE COMMISSION DE 2 PERSONNES SOIT ÉLUE POUR RÉDIGER UN PROJET DE DÉCLARATION SUR LA PRÉVENTION DES ABUS, POUR ÊTRE ÉTUDIÉ AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 PAR LA PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

Mise en candidature et élection de la commission de 2 membres devant rédiger le projet de déclaration sur la prévention des abus (votes 37 et 60).

Ont été élus : Dom Richard (Mount Melleray) et Dom Bernardus (Tilburg).

9. COR ORANS

L'instruction *Cor Orans* est un document complexe qui est entré en application pour toutes les moniales contemplatives le jour de sa publication. Puisqu'il contient plusieurs éléments difficilement compatibles avec nos Constitutions et nos façons de faire, il est nécessaire que notre Ordre prenne position, en particulier dans les domaines où notre droit semble différer des interprétations officielles de cette instruction.

Les points suivants ont été spécialement relevés par les Régions :

- Les différences entre la législation des moniales et celle des moines
- Le règlement de la clôture
- La durée des étapes de la formation
- La perte de l'autonomie
- La participation à une fédération (ce pourquoi nous avons déjà obtenu une dispense)

Puisque beaucoup de membres de notre Ordre n'ont qu'une faible compréhension de ce document, on suggère de demander à la Commission de droit de préparer un Document de travail qui présenterait toutes les options, les implications et les éventuelles adaptations qui permettraient d'harmoniser cette loi avec notre législation actuelle, en prenant en considération les votes émanant des Régions. Ce devrait être une excellente préparation au Chapitre Général de 2020. Cela faciliterait grandement le traitement par la procédure extraordinaire et permettrait d'aboutir à des décisions éclairées, soit dans le sens d'une adaptation soit dans le sens d'une demande de dispense.

Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'étant un Ordre unique, nous aimerions avoir le plus possible une même législation pour les moines et les moniales. Cependant, l'approche de *Cor Orans*, qui met « tout le monde dans le même panier » ne semble pas favoriser cette attitude ; puisque nos Constitutions ont été approuvées assez récemment par la Congrégation, nous pouvons avoir quelque raison d'espérer que notre législation actuelle se montrera suffisamment solide pour répondre à l'inquiétude exprimée par *Cor Orans*.

L'actuel président de la Commission de Droit doit venir au Chapitre Général à un moment donné pour présenter le rapport de la Commission ; au vu de la complexité de *Cor Orans*, il semble judicieux qu'il soit aussi présent aussi les jours où l'on abordera ce sujet.

VOTE 47

NOUS DEMANDONS QUE LA COMMISSION DE DROIT PRÉPARE UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL SUR LES ADAPTATIONS DE NOTRE LÉGISLATION ACTUELLE ET/OU SUR LES POSSIBLES REQUÊTES DE DISPENSE DES EXIGENCES DE *COR ORANS*.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

Une question se pose au sujet du patrimoine des monastères, surtout en cas de suppression : avant la fermeture effective, le chapitre conventuel peut décider de l'attribution de ses biens, en réservant cependant des fonds suffisants pour assurer la prise en charge médicale des frères ou sœurs, dans le monastère d'accueil ou une maison médicalisée, selon le cas.

VOTE 46

NOUS DEMANDONS QU'AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL LA COMMISSION D'AIDE DONNE DES SUGGESTIONS SUR LA MANIÈRE DONT NOS COMMUNAUTÉS PEUVENT APPORTER LEUR SOUTIEN À SON SERVICE..

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée`**

VOTE 59

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'AVOIR RECOURS À DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS POUR FAIRE UNE ÉVALUATION DU TRAVAIL DE LA COMMISSION D'AIDE ET DE LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ORDRE, ET D'ÉTABLIR UN RAPPORT AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020.

OUI 24 NON 2 ABS 0 **Proposition acceptée**

III. FONCTIONNEMENT DU CHAPITRE GÉNÉRAL

11. LES COMMISSIONS

Les Commissions *ad hoc* : Le Chapitre Général « peut » établir des Commissions *ad hoc*, et élire les membres qui les composent. Une ambiguïté dans la procédure subsistait dans la formulation. Le Chapitre Général, en effet, délègue ses pouvoirs à une Commission *ad hoc*, ce n'est pas le rôle de la Commission de coordination.

Il y avait beaucoup de commissions *ad hoc* au dernier Chapitre ; les commissions ont souffert de l'absence de leurs membres. On ne peut pas prévoir les situations à l'avance, ni le nombre des commissions *ad hoc* nécessaires pour faire le travail. Il semble difficile de légiférer sur ce point.

La Commission de coordination : Bon nombre de tâches importantes sont sous la responsabilité de cette Commission pour conduire le Chapitre Général, telles que :

- présenter l'évaluation intermédiaire des commissions sous forme de résumé
- donner des lignes directrices aux délégués
- s'assurer que la rédaction des rapports des commissions respecte les normes indiquées: ils doivent être brefs, concis et rendus à temps
- formuler les votes avec clarté et précision
- être attentive à donner la parole aux personnes concernées et pas seulement aux rapports des commissions, en cas de fermeture de maison ou bien lors de l'approbation d'une nouvelle fondation

12. LA PROCÉDURE RÉGIONALE

On a beaucoup parlé du grand nombre de sujets à traiter dans le programme du Chapitre Général et du manque de temps pour les traiter. La Commission Centrale de 2016 avait travaillé sur l'idée d'expérimenter une procédure régionale, qui permettrait de préparer certains sujets dans les Régions dans le but de réduire la charge de travail des Commissions. Cette procédure régionale a reçu un vote positif mais peu décisif au Chapitre Général de 2017 (73 OUI, 68 NON, 22 ABS). Cette procédure régionale n'impliquerait pas forcément toutes les Régions ; c'est une faiblesse de cette proposition : on ne demanderait pas aux régions qui ne parviennent pas à se réunir facilement. Pour le moment cette idée ne provoque pas un grand enthousiasme.

13. ORGANISATION DU CHAPITRE GÉNÉRAL

13.1. Les premiers jours du Chapitre Général

La première matinée du Chapitre Général est généralement consacrée à des questions incontournables : des communications pratiques de toutes sortes, des informations données sur le travail des commissions, une conférence de l'Abbé Général, avec l'ouverture officielle de l'événement.

L'après-midi en 2017, étaient proposés un temps personnel, de prière et de réflexion, des réunions en commissions pour élire président, vice-président et secrétaire de commission, et aussi un temps d'échange sur la conférence de l'Abbé Général ; à 18h, avait lieu une réunion en *aula* pour que les nouveaux supérieurs et délégués, les présidents, vice-présidents et secrétaires reçoivent des consignes utiles ; à 18h30, tous célébraient Vêpres dans le lieu désigné pour servir de « chapelle » .

Diverses propositions ont été émises pour le premier jour du Chapitre de 2020 : le même déroulement qu'en 2017 ; la messe d'ouverture et de clôture du Chapitre Général à la basilique Ste Marie-des-Anges ; la démission de Dom Eamon, Abbé Général, dans les premiers jours, et sa conférence d'ouverture sur sa vision de l'Ordre.

On a rappelé qu'assez souvent, à cause de divers problèmes de voyage, un certain nombre de capitulants n'arrivent pas à temps pour participer aux événements de la première journée, et qu'il est nécessaire d'en tenir compte pour établir le programme.

13.2. LITURGIE

13.2.1. Célébration de l'Eucharistie

Plusieurs suggestions furent exprimées pour améliorer la célébration de l'Eucharistie à la *Domus Pacis*.

- Revoir la place de la schola.
- Essayer d'améliorer le mouvement de communion.
- Simplifier la célébration de l'eucharistie en semaine.

Le fait que plusieurs capitulants choisissent d'aller à la messe ailleurs pose question. Certains apprécient de se joindre aux Franciscains, d'autres dans les églises avoisinantes. Pourtant, il semble important d'encourager tous les membres du Chapitre à célébrer l'eucharistie ensemble, comme Ordre.

Deux autres souhaits particuliers :

- les messes d'ouverture et de clôture du Chapitre Général pourraient être à Ste-Marie-des-Anges ;
- une messe spéciale au cours du Chapitre en mémoire de tous les membres de l'Ordre décédés depuis le précédent Chapitre Général.

VOTE 4

SI LA CÉLÉBRATION DES LAUDES ET DE L'EUCARISTIE QUOTIDIENNE SE TENAIT À LA *DOMUS PACIS*, IL SERAIT PRÉFÉRABLE QUE LA SCHOLA, POUR LA MESSE, NE SOIT PAS SUR L'ESTRADE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 5

NOUS ENCOURAGEONS L'AMÉLIORATION DE LA MANIÈRE DE DISTRIBUER LA COMMUNION PENDANT LA MESSE.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 6

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL, UNE MESSE SOIT CÉLÉBRÉE EN MÉMOIRE DE TOUS LES MEMBRES DE L'ORDRE DÉCÉDÉS DEPUIS LE DERNIER CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 7

NOUS SOUHAITONS UTILISER LA BASILIQUE DE SAINTE MARIE DES ANGES POUR LES MESSES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU CHAPITRE, SI C'EST POSSIBLE.

OUI 20 NON 5 ABS 1 **Proposition acceptée**

13.2.2. Office divin

Il est apprécié que les Laudes et l'eucharistie soient célébrées tous ensemble, et Vêpres par groupes linguistiques.

Une proposition nouvelle concernait l'Office de Tierce, avec l'introduction d'une brève méditation de la Parole ; cela pour permettre une participation plus large des capitulants.

Certains souhaitent qu'au moins une célébration commune ait lieu dans un des lieux franciscains d'Assise.

Enfin, la présence eucharistique au long de la journée dans le lieu même du Chapitre Général est souhaitée pour aider à la prière.

VOTE 1

NOUS SOUHAITONS CONTINUER À CÉLÉBRER ENSEMBLE LES LAUDES ET LA MESSE QUOTIDIENNE À LA *DOMUS PACIS*.

OUI 16 NON 10 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 8

NOUS SOUHAITONS QUE LES VÊPRES CONTINUENT À ÊTRE CÉLÉBRÉES PAR GROUPES LINGUISTIQUES.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 9

NOUS PROPOSONS QU'À L'OFFICE DE TIERCE, LE CAPITULE SOIT SUIVI D'UNE BRÈVE MÉDITATION DE LA PAROLE, PAR UN OU UNE CAPITULANT(E).

OUI 7 NON 18 ABS 1 **Proposition refusée**

VOTE 10

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE, UNE CÉLÉBRATION COMMUNE SOIT ORGANISÉE DANS UN DES LIEUX FRANCISCAINS D'ASSISE.

OUI 8 NON 15 ABS 3 **Proposition refusée**

VOTE 11

NOUS SOUHAITONS LA PRÉSENCE DU SAINT SACREMENT DANS LA CHAPELLE PENDANT TOUT LE CHAPITRE AFIN DE FACILITER LA PRIÈRE PRIVÉE.

OUI 23 NON 1 ABS 2 **Proposition acceptée**

13.3. Dimanche et jour libre

Plusieurs régions apprécient que l'après-midi du Dimanche soit libre, et il est aussi demandé une journée de détente au cours du Chapitre.

VOTE 12

NOUS SOUHAITONS QUE LES APRÈS-MIDI DU DIMANCHE SOIENT MAINTENUS COMME TEMPS LIBRE.

OUI 25 NON 1 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 13

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL, SOIT PRÉVUE UNE JOURNÉE DE DÉTENTE.

OUI 23 NON 1 ABS 2 **Proposition acceptée**

13.4. Les Invités et les conférences

Bien que le choix des invités et ce qui leur est demandé est laissé à l'Abbé Général et à son Conseil, les membres de la Commission Centrale offrent ici quelques suggestions.

Il a été apprécié au Chapitre Général de 2017 que le nombre d'invités ait été réduit, en partie à cause des interventions des jeunes supérieurs de notre Ordre. Il est difficile d'arrêter des invitations qui sont habituelles ; l'organisation d'une table ronde, pourrait palier à cet inconvénient.

Il semble important de privilégier la communion avec la famille cistercienne. Par exemple, bénéficier de la présence courtoise et fraternelle de Dom Mauro et des Bernardines à l'occasion de l'élection du nouvel Abbé Général ; les conférences de Dom Mauro ont toujours été très appréciées au Chapitre Général ; il est souhaité qu'il soit invité à donner une conférence basée sur ses dix ans d'expérience comme Abbé Général.

Le Chapitre Général donne l'occasion d'écouter des personnes parler de sujets qui nous intéressent particulièrement, comme par exemple «la revitalisation des valeurs cisterciennes et des observances monastiques» ou «l'exercice de l'autorité». Cependant, il est bon de veiller à laisser aux

intervenants un temps suffisant de parole. Il est suggéré de grouper les conférences pour faciliter un temps de profonde écoute.

Un grand désir a été exprimé d'écouter les idées neuves des jeunes moines et moniales de l'Ordre, leurs attentes, leurs espérances, leurs questionnements et leur défis, car beaucoup ont un don pour stimuler au changement.

VOTE 14

NOUS DÉLÉGUONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL LE CHOIX DES INVITÉS AU CHAPITRE GÉNÉRAL ET LEUR MODE DE PARTICIPATION.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 15

DU FAIT QUE LE CHAPITRE DE 2020 SERA UN CHAPITRE D'ÉLECTION, NOUS SOUHAITONS QUE L'ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL RÉDUISENT LE NOMBRE D'INVITÉS.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 16

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'INVITER TROIS MEMBRES DE L'ORDRE, ENTRE 35 ET 45 ANS, POUR DONNER DES CONFÉRENCES SUR CE QUI LEUR APPORTE LE PLUS DE VITALITÉ DANS L'ORDRE AUJOURD'HUI.

OUI 20 NON 6 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 17

NOUS DEMANDONS QUE L'ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL CHOISISSENT DEUX SUPÉRIEURS DE L'ORDRE POUR PARLER AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 SUR LA REVITALISATION DE NOS VALEURS CISTERCIENNES ET DES OBSERVANCES.

OUI 21 NON 5 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 42

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO LEPORI, O.CIST., À DONNER UNE CONFÉRENCE AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 21 NON 4 ABS 1 **Proposition acceptée**

13.5. Traduction et autres services demandés au Chapitre Général

Le retard dans la traduction des textes a eu un impact négatif significatif sur la progression du Chapitre général de 2017 (malgré le fait qu'environ 40 traducteurs étaient impliqués). Ces retards s'expliquent en partie par le fait qu'un certain nombre de traducteurs travaillent depuis leur monastère, situé dans des fuseaux horaires différents. Mais quelle qu'en soit la cause sous-jacente, la nécessité d'engager un nombre suffisant de traducteurs compétents pour le Chapitre général a été clairement mise en évidence.

Comme les laïcs ne connaissent pas les termes et le vocabulaire monastiques, il est urgent que toutes les Régions de l'Ordre réfléchissent sérieusement à la formation de moines et de moniales pour les fonctions d'interprétariat, de traduction et de secrétariat; ce qui leur permettrait à l'avenir de rendre ces services essentiels aux réunions de la Commission Centrale et du Chapitre Général.

Conscient du besoin de traductions vers et depuis le japonais, Dom Raphaël, d'Oita, informe que la région d'ORIENS a contacté plusieurs personnes pour accomplir ce travail au prochain Chapitre et que leurs supérieurs ont déjà donné leur accord. Il s'agit de Sr Takarashi, osb, interprète du français au japonais et Sr Clothilde (Glencairn), Dom David (Spencer) et Sr Bernarda (Nasu) qui assureront la traduction des textes. Pour faciliter la traduction en japonais, Dom Raphaël a demandé que les textes soient envoyés le plus tôt possible, en anglais, à la Région ORIENS, car ils devront également être traduits en coréen pour leur délégué régional.

La liste des services requis au Chapitre Général est longue : secrétaires et dactylos, coordinateur du Secrétariat, responsable des photocopies, informaticien, cellérier, liturgiste, sacristain, infirmier, médecin, etc. etc. Par chance, le Dr Bessonneau (qui était présent en 2017) accepte de revenir pour assurer les soins médicaux ; à l'inverse, un certain nombre d'anciens traducteurs ne sont plus disponibles, et l'équipe doit être renforcée. Un désir a été exprimé de disposer de la même équipe d'interprètes qui œuvrait à cette Commission centrale, pour le Chapitre de 2020, et quelques noms ont été proposés pour d'autres postes qui demandent à être confirmés. La Commission Centrale ne parvenant pas à trouver de secrétaire pour la Commission de coordination laisse à l'Abbé Général et à son Conseil le soin de contacter des personnes susceptibles de pouvoir l'accomplir.

13.6. La confidentialité

Une très sérieuse requête a été demandée avec force : que les présidents de Commission rappellent, au début du Chapitre Général, à tous les participants (qu'ils soient présents ou en service de traduction chez eux) qu'ils doivent garder le caractère confidentiel des informations. Une Région a vécu une expérience très négative lors du dernier Chapitre. Des « secrets » du Chapitre ont été diffusés sur internet au moment même où les débats avaient lieu en Commissions, des informations sur les votes, des photos. Il paraît bien difficile d'empêcher que l'information circule et se répande sur les réseaux. Il s'agit plutôt de rendre chacun plus conscient des conséquences possibles d'un comportement irréfléchi ou irresponsable.

Un certain nombre d'erreurs ont été publiées sur les blogs du dernier Chapitre, et répandues dans le monde entier avant de pouvoir être corrigées. Pour éviter cela, le Chapitre Général pourrait mandater quelqu'un pour donner des informations sûres, ou envisager de désigner trois personnes (selon les trois langues officielles) pour relire les comptes rendus avant qu'ils soient diffusés sur le site web du Chapitre Général.

VOTE 18

NOUS SUGGÉRONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL NOMME 3 CAPITULANTS POUR VÉRIFIER LES BLOGS DANS CHACUNE DES TROIS LANGUES AVANT QU'ILS SOIENT ENVOYÉS.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 19

NOUS DEMANDONS AU PROMOTEUR DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE RAPPELER À TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AU CHAPITRE GÉNÉRAL QU'ILS RESPECTENT LA CONFIDENTIALITÉ ET AGISSENT AVEC DISCRÉTION DANS LE PARTAGE DES INFORMATIONS ET DES PHOTOS.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

IV. CONSEIL PLÉNIER DE L'ABBÉ GÉNÉRAL

Durant la Commission Centrale de Cîteaux a eu lieu un Conseil plénier de l'Abbé Général, suivi d'un échange pastoral entre les participants, dont les grandes lignes sont présentées en annexe - iv.

Une lettre d'encouragement (annexe - iii), signée par tous les participants, a été envoyée à la communauté de Bamenda, très éprouvée par la situation du pays.

V. DIVERS

14. La Secrétaire centrale pour la formation

Mère Marie, du Val d'Igny, Secrétaire Centrale pour la formation, en donnant le compte-rendu de ses activités (Cf. annexe - ii) laisse entendre que la fin d'un mandat est une bonne occasion pour faire une évaluation. Pour elle, les deux réalisations les plus concrètes de son mandat ont été la *newsletter* trimestrielle qui crée des liens avec les secrétaires régionaux et le programme *Experientia* pour la formation continue. La *Newsletter* a fait croître la collaboration et le partage entre les formateurs de notre Ordre et ceux d'autres Ordres monastiques proches. Aussi l'information circule-t-elle bien grâce aux liens qui se sont forgés et profite à tous.

Le programme « *Experientia* »

Le succès du programme *Experientia*, qui a pour but la formation continue, est difficile à évaluer à ce stade mais il est clair qu'il a été bien reçu par tous. Les anciens, d'abord très réticents face aux questions personnelles, ont grandement apprécié les groupes de dialogue, et ils apprennent à mieux se connaître les uns les autres ; ceux d'âge moyen trouvent pertinentes les questions posées. La plus jeune génération a été très heureuse de la pédagogie utilisée et cette réponse a souvent contribué à une plus grande unité des communautés. Si on considère que le premier objectif d'*Experientia* est la réflexion et le partage, ces premières réactions suggèrent que ce programme est vraiment un succès. Mère Marie regrette que la charge considérable de travail nécessaire pour achever le programme *Experientia* lui ait fait négliger d'autres aspects de son service, mais cela était la conséquence inévitable de la réalisation d'un tel projet.

La Commission Centrale exprime donc toute sa reconnaissance à Mère Marie. Et après s'être assurée de sa détermination à ne pas continuer ce service, elle procède à une élection pour son remplacement. Le **Père Mauricio** du monastère d'Azul devient donc le nouveau Secrétaire Central pour la formation, après avoir généreusement accepté ce service.

VOTE 45

AU NOM DE TOUTES NOS COMMUNAUTÉS, NOUS VOUDRIONS EXPRIMER NOTRE SINCÈRE GRATITUDE AU PÈRE MICHAEL CASEY, À MÈRE MARIE, LA SECRÉTAIRE CENTRALE À LA FORMATION, ET À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ AU PROGRAMME *EXPERIENTIA*.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

15. Une prière spéciale

Pour participer à la « revitalisation » de l'Ordre, un moyen concret est proposé : que toutes les communautés de l'Ordre s'unissent spirituellement en une prière fervente pour les vocations et le renouveau de notre manière de vivre la vie cistercienne. La date choisie serait le 26 janvier, en la solennité de nos Saints Fondateurs. Il est laissé à la région RéCif le soin de créer cette prière.

VOTE 40

NOUS DEMANDONS DE METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 DE PROPOSER QUE CHAQUE ANNÉE, LE 26 JANVIER, SOLENNITÉ DE NOS SAINTS FONDATEURS, TOUTES LES COMMUNAUTÉS DE L'ORDRE S'UNISSENT SPIRITUELLEMENT DANS LA PRIÈRE POUR LES VOCATIONS ET LE RENOUVEAU DE L'ORDRE.

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

VI. CONCLUSION

Travail préparatoire au Chapitre Général de 2020

La liste suivante d'études et de documents, compilée par Dom Roberto, détaille les préparatifs nécessaires pour le Chapitre Général de 2020 :

- **Étude des rapports de maison**
- **Préparation de l'élection de l'Abbé Général**
 - Chaque Région rédige un document sur ses besoins, ses attentes.
 - Document de travail rédigé par Dom Eamon sur le rôle de l'Abbé
 - Document de travail sur le ministère de l'Abbé Général
- **Conférences**
 - Par 3 jeunes de l'Ordre
 - Par 2 supérieurs de l'Ordre
 - Par Dom Mauro-Giuseppe Lepori
 - Par Dom Eamon Fitzgerald
- **Protocole sur la prévention des abus contre les mineurs et les personnes vulnérables**
- **Document de travail sur *Cor Orans* et notre législation**
- **Traitement des rapports donnés par tous ceux qui sont impliqués dans les délégations de paternité qui furent décidées au Chapitre Général de 2017**
- **Un nouveau Statut sur l'accompagnement des Communautés fragiles - CST 67 et CST 34**
- **Document sur l'attention portée aux membres absents**
- **Document d'évaluation de la Commission d'aide et de la Commission des Finances**

16. Évaluation de la réunion

Tous les participants de cette réunion de la Commission Centrale s'accordent pour témoigner à Dom Olivier et à la communauté de Cîteaux, leurs remerciements et leur profonde gratitude pour la large hospitalité et la chaleur de l'accueil fraternel qu'ils ont reçus. Les frères ont été de nombreuses fois félicités pour la mise en œuvre de la logistique complexe qui a permis l'impressionnante et merveilleuse célébration du 900^e anniversaire de la Charte de Charité. Toute cette journée fut profondément joyeuse et énormément appréciée par tous ceux qui prirent part à la liturgie, aux conférences et aux partages à table. Ce fut une belle occasion de créer, de renouveler et d'approfondir des amitiés de toutes sortes, et parmi ceux qui partagent les mêmes racines cisterciennes, cela a permis une nouvelle prise de conscience de l'étendue de notre famille.

Une grande quantité de remerciements allèrent aussi à la Commission de Coordination dont on a salué la maîtrise et l'efficacité tout à fait étonnante pour jongler avec les 237 votes pris dans les Régions. L'équipe aurait pu perdre cœur face à un agenda d'une telle ampleur mais grâce à l'excellent travail des modérateurs, chaque chose fut vraiment traitée, avec grande attention dans les cas de sujets difficiles, et dans un climat d'écoute. Un participant l'a décrit comme « une grande communion, où régnait un immense respect l'un pour l'autre, une écoute et un accueil dans la charité et la vérité, même lorsque nous étions en désaccord ».

Plusieurs personnes sont revenues, avec émotion et gratitude, sur l'échange pastoral qui les a profondément nourris. En fait, il a été suggéré que, dans les prochaines réunions, un espace soit laissé pour le partage des préoccupations et pour des réflexions personnelles et fraternelles en profondeur, puisque, habituellement, chaque participant ne parle qu'au nom de sa Région. Dom Eamon a exprimé son approbation : « s'exprimer plus personnellement encouragerait la créativité, et porterait du fruit pour la Commission et pour tout l'Ordre ».

Un certain nombre de suggestions d'améliorations ont été mentionnées pour l'avenir :

- Rappeler à tous la nécessité de respecter les critères qui doivent être appliqués aux documents écrits- en particulier les rapports - et pourquoi ceux-ci sont nécessaires.
- Inviter les présidents des Régions à venir aux réunions avec une liste de candidats possibles pour les postes à pourvoir au Chapitre Général, comme par exemple, secrétaires, traducteurs, infirmière, sacristain etc. etc. Ils pourraient même vérifier à l'avance avec les supérieurs respectifs si les candidats qu'ils proposent sont disponibles.
- Que les présidents des Régions s'efforcent d'identifier des jeunes suffisamment doués, dont les supérieurs encourageraient la formation adaptée pour le secrétariat et la traduction de textes, de sorte qu'ils puissent se mettre au service de l'Ordre dans ces domaines.

Dom Jean-Marc, Promoteur du Chapitre Général, exprime sa gratitude envers l'équipe de la Commission de Coordination, pour le climat de bienveillance, tous s'acceptant avec leurs limites et dans une vraie charité fraternelle, et qui a permis d'avancer dans le travail dans la paix. Très certainement cette atmosphère paisible entre ses membres a rendu possible que l'on en vienne à terminer dans les temps et de manière satisfaisante tout ce qui se trouvait dans l'énorme agenda, sans que l'on doive travailler le matin du grand dimanche de la Célébration.

Dom Olivier remercie tous les participants. Il remercie aussi pour la grâce que la communauté de Cîteaux a reçue, en accueillant l'événement, opportunité qui va au-delà de nous, ouverte à une perception et une perspective plus large de l'Ordre.

17. Clôture officielle de la « Commission Centrale 2019 » par Dom Eamon

Notre évaluation de cette réunion a été très bonne, et malgré un démarrage qui m'a paru un peu lent, nous avons achevé notre travail le plus efficacement possible. Tout ce que je voudrais dire a été exprimé par d'autres en remerciements et gratitude pour tout ce que nous avons vécu ici. Mon impression de la célébration du 900^{ème} anniversaire de la Charte de Charité en particulier, a été la reconnaissance exprimée par les Supérieurs Généraux des cinq autres éléments de la famille cistercienne - l'Ordre de Cîteaux, la Congrégation de saint Bernard, les Bernardines d'Esquermes et d'Oudenaarde, et aussi les laïcs cisterciens - à savoir que cela constitue un signe merveilleux pour l'avenir. Ce fut une rencontre magnifique et un moment important dans l'histoire de l'Ordre, surtout étant données les situations où vivent beaucoup de nos communautés.

Nous sommes en train de vivre un changement de civilisation et de cultures, et nous ne pouvons pas empêcher d'être affectés par cette évolution. C'est un défi qui peut se révéler très bénéfique pour nous. Que voulons-nous être pour ce monde ? Comment voulons-nous vivre en chrétiens cisterciens dans le monde d'aujourd'hui ? La chose importante est que nous vivions ce qui nous est donné de vivre, vivre le don de chaque jour : c'est bien à cela que nous sommes appelés. C'est une expérience de pauvreté, ce qui donne de la valeur à notre vie.

Il y a toujours un risque avec notre titre – Ordre Cistercien de la Stricte Observance – car nous sommes étiquetés « plus stricts ». Pierre le Vénérable nous a accusés du danger de l'orgueil et ce n'est pas une mauvaise chose d'être interpellés en ce domaine.

C'est ce que je désire, ce que je veux pour moi-même, - vivre simplement - et c'est ce que j'espère quand j'aurai accompli mon mandat. J'ai hâte de revenir à ce que j'aime, les choses ordinaires. Je n'ai aucun problème pour faire la vaisselle, là je me sens compétent, mais la fonction d'Abbé Général, c'est une autre affaire ! Ma propre communauté est en très grande fragilité, même s'il y a eu un apport de vie nouvelle avec l'élection de Dom Richard comme Abbé. Je sais que la communauté est passée d'une simple communauté à une communauté de fraternité et que les moines sont tous en meilleur état, dans la manière où ils vivent maintenant ensemble. C'est ce que je souhaite pour toutes les communautés – que les personnes vivent fraternellement et soient heureuses d'y vivre. La Commission Centrale a été une part de ce processus. Je sais que notre travail ici en aura encouragé beaucoup à faire de même.

Je clos cette Commission Centrale en remerciant à nouveau Dom Olivier et la communauté ici – pour leur accueil chaleureux, leur hospitalité. Je renouvelle mes remerciements aux interprètes et secrétaires, qui, semble-t-il, ont tous bien travaillé. J'ai hâte de voir le résultat de leur travail. Je vous remercie tous à nouveau d'être venus. Que Dieu vous bénisse et vous garde. Prions les uns pour les autres.

Et encore, un très grand « merci » à Cîteaux !

Dom Eamon FITZGERALD
Abbé Général OCSO

Annexes - i

Ouverture officielle de la Commission Centrale 2019

Je suis heureux d'accueillir tous les membres de la Commission Centrale ici, à Cîteaux, et je remercie Dom Olivier et la Communauté d'accueillir cette rencontre. Une raison importante motivait l'offre de Cîteaux d'héberger notre réunion : nous fêtons en effet cette année le 9^{ème} centenaire de la première approbation de la Charte de Charité, par le pape Calixte II. Cet événement sera célébré dimanche prochain, le 16 juin.

Je souhaite remercier d'une manière particulière nos interprètes et l'équipe, entièrement renouvelée, du secrétariat, pour leur disponibilité et leurs services. Au cours de ces dernières années, j'ai pu mesurer d'une manière plus concrète et tangible l'importance de leur travail au service de l'Ordre, à la Commission Centrale, et au Chapitre général, mais aussi, en d'autres occasions pour des travaux de traduction. A cette réunion, nous avons un nouveau visage parmi les interprètes, Frère Ricardo, de Jacona au Mexique, qui assurera la traduction du Français à l'Espagnol. Depuis la nomination de Frère Jose Luis de Viaceli comme Supérieur ad nutum de sa communauté, nous avons dû chercher avec quelque urgence, un remplaçant, et ce n'est qu'à la 11^{ème} heure que Frère Ricardo est apparu à l'horizon.

Nous avons aussi une équipe de secrétaires totalement nouvelle, avec Sr. Marilucía de Quilvo, qui est secrétaire de l'Ordre à la Maison généralice, M. Marie-Joseph de Campénéac, secrétaire pour la langue française, Sr. Fiachra de Glencairn, qui sera la secrétaire pour la langue anglaise. Comme les trois secrétaires n'ont pas de langue commune, même s'il semble qu'elles ont déjà réussi à communiquer, nous avons estimé utile qu'une personne puisse leur servir de médiateur. C'est ainsi que Dom Jacques du Mont des Cats, aumônier à Vitorchiano, a accepté de travailler à faciliter la communication au sein du groupe.

Sr. Clothilde de Glencairn servira aussi d'interprète pour Dom Rafael d'Oita, au Japon. Je remercie tous ces frères et sœurs, pour leurs services, et remercie également leurs supérieurs et leurs communautés qui les ont libérés pour ce travail.

L'objectif de cette réunion est de préparer le Chapitre Général de 2020. Le programme de cette Commission Centrale a été établi par l'Abbé Général et son conseil, à la lumière du dernier Chapitre Général et des propositions faites par les Conférences Régionales de l'Ordre. La préparation du programme et des questions des Régions est en grande partie le travail de Mère Danièle, aidée de Dom Timothy et d'autres membres de la Maison Généralice.

Il est temps, à présent, de laisser l'animation de cette réunion au Promoteur et à ses collègues. Que Dieu qui est Esprit guide nos pensées et nos paroles et nous aide dans nos prises de décisions pour le bien de l'Ordre et la construction du Corps du Christ, qui est l'Église.

Dom EAMON Fitzgerald
Abbé Général

Annexes - ii Rapport de la secrétaire centrale pour la formation

SECRÉTAIRE CENTRALE À LA FORMATION
Rencontre avec les membres de la Commission Centrale
à Cîteaux, le 18 juin 2019

Un cordial merci à Dom Eamon de m'avoir invitée à vous rencontrer et de m'avoir permis de célébrer avec vous les 900 ans de la Charte de Charité, en ce lieu de Cîteaux qui nous est cher.

Puis-je vous dire que je suis heureuse d'être parvenue au terme de mon mandat de secrétaire centrale, un mandat de quatre ans et demi ! Une fin de mandat est toujours un moment favorable pour un bilan. Pouvons-nous regarder cela ensemble?

Un regard rétrospectif :

Il y a les deux réalisations les plus concrètes que le Seigneur a permises :

- La mise en route d'une *Newsletter*, qui circule, tous les trois mois, dans l'Ordre et parmi nos amis les plus proches. Grâce à la collaboration efficace de nos SRF, qui prennent goût de plus en plus à ce partage, les nouvelles commencent à bien circuler entre nos Régions. L'appréciation de ce partage varie selon la pauvreté ou la richesse des Régions en matière de formation ou de formateurs. Mais des liens se tissent par ce biais et c'est là l'essentiel.
- La proposition de formation permanente, *Experientia*. Vous me permettrez de rappeler, avec beaucoup de gratitude, qu'elle est un fruit de l'échange avec la Commission Centrale en 2016. La réalisation de ce programme est comme un miracle de collaboration entre Frères et Sœurs. Qu'un Ordre soit capable de s'offrir à soi-même une formation donnée par 78 de ses membres (auteurs et traducteurs de textes) issus de toutes les Régions, cela est d'un grand prix, me semble-t-il. Que l'un d'entre eux soit capable de faire de tous ses apports un ensemble dynamique et vraiment formateur, cela n'est-il pas une belle grâce ?

D'autres réalisations plus discrètes ont pu se faire : le fascicule *Avancées*, qui regroupe des réflexions de quelques supérieurs au sujet de la formation ; la mise en relation de Frères et Sœurs en vue d'une entraide, ponctuelle ou qui perdure ; des demandes de bibliographie, de conférenciers en telle ou telle matière ; une recherche de proposition de formation ; ... etc.

Il y a mes déficiences personnelles dans ce service :

- une négligence dans le suivi des listes Email à garder à jour : changements de supérieurs et changements d'adresses, cela a pu être blessant pour l'un ou l'autre ;
- un manque de zèle certain pour apprendre un minimum d'espagnol ;
- mes contacts avec les SRF qui sont de plus en plus sporadiques, se réduisant actuellement à des échanges en vue de la *Newsletter* ; en plus certains d'entre eux souffrent du fait que le projet *Experientia* se soit fait sans leur consultation ;
- notre *Ratio*, au § 70, prévoit que la SCF « assure la diffusion de l'information utile dans tous les domaines de la formation monastique ». Hélas, je suis loin de cet objectif, ne sollicitant pas suffisamment des informations concernant des formations pratiques ou artistiques, par exemple ;

- je me suis laissée prendre par le travail pour l'édition d'*Experientia*, mon champ de vision sur la formation dans l'Ordre s'en trouve trop rétréci ;
- des contacts pris au début de mon service, avec les collaborateurs régionaux de l'AIM notamment, se sont perdus dans le sable ; etc... !

Malgré tous ces manques, ceux que je réalise et tous ceux que vous voyez bien mieux que moi, c'est une immense action de grâces qui m'habite pour ce que le Seigneur a pu faire avec nous tous.

Un regard sur le travail en cours :

Le programme *Experientia* : les semailles n'étant pas achevées, je n'aurai pas l'audace de chercher un quelconque fruit ! Les premiers échos de nos communautés laissent toutefois entendre une bonne réception du programme. S'y dessinent trois réactions :

1. nos aînés, tout en étant fort réticents par rapport aux questions, jugées trop personnelles, apprécient les échanges en groupe qui peuvent permettre de mieux se connaître ;
2. les personnes de l'âge moyen, saluent la pertinence des questions posées ;
3. les plus jeunes, franchement enthousiastes de la pédagogie mise en œuvre, entraînent souvent l'adhésion de toute la communauté ... voire du supérieur !

Le programme semblerait donc travailler à la fois les Frères et Sœurs individuellement et le tissu communautaire – ce en quoi il répond à son objectif de «programme (fait) pour réfléchir et partager». Le *Volume Deux* est ... «sous presse» ! S'il plaît au Seigneur, il pourra être envoyé aux supérieurs pour la solennité de saint Benoît. Pour l'élaboration de l'ensemble du programme, 78 Frères et Sœurs (auteurs et traducteurs) ont su collaborer !

Experientia demeure une réalisation assez classique, sur le modèle d'*Exordium*. Seuls les contacts avec les auteurs et les traducteurs, le mode de distribution et d'acheminement, par courrier électronique, signalent l'avancée des techniques de communication. Cela a facilité la réalisation du travail et, surtout, en a diminué le coût en frais postaux !

Le projet dans son jaillissement était autrement audacieux, le groupe de travail avait évoqué une formation par CD (sur le modèle des *Great Courses*) ; davantage de possibilités de contacts par le biais d'Internet entre les participants au programme ; une rencontre, une session, voire un pèlerinage aux lieux sources de notre tradition pour tous ceux qui auraient persévéré jusqu'au bout du parcours ... ! Au fur et à mesure de l'élaboration du projet nous sommes devenus plus modestes en investissement de temps et de personnes. Y aurait-il fallu plus d'audace ?

Les frais engagés pour l'élaboration du programme s'élèvent à 9041,56 euros. Cette somme recouvre les voyages et les frais de séjour des membres du groupe de travail, qui se sont réunis au Val d'Igny en janvier 2017 et, après le Chapitre Général, à Valserena. C'est l'Ordre qui a couvert ces dépenses, ce sont donc toutes nos communautés qui, par le fruit de leur travail, y ont pris part.

Suite à la demande de trois Régions françaises, notre programme a pu être envoyé au-delà des frontières de notre Ordre et être proposé aux Sœurs Bernardines, à Dom Mauro pour l'Ordre de Cîteaux, à Dom Jean-Pierre Longeat pour l'AIM, ainsi qu'à Dom Gregory, l'Abbé Primat des Bénédictins. Ce dernier, en écho à l'envoi d'*Experientia*, s'est dit intéressé par notre travail en écrivant : « je me réjouirai de voir votre programme, et si le temps me le permet, même d'y prendre part. Je sens vraiment que les trois Ordres monastiques des Bénédictins, des Cisterciens et des Trappistes doivent continuer à travailler plus étroitement ensemble. Nos valeurs sont très similaires et très profondes. Nous avons tant à apprendre les uns des autres ».

Un regard vers l'avenir :

Le mot de Dom Gregory ne pourrait-il pas nous ouvrir une piste pour une collaboration à engager en matière de *formation monastique Inter-Ordres* ? Peut-être qu'*Experientia* est trop exclusivement « trappiste » ? À nous maintenant de ne pas en rester là !

Il nous faudrait peut-être chercher également comment ne pas laisser se perdre le dynamisme que notre programme semble susciter. Au niveau de nos Régions comme au niveau de nos communautés locales, comment prolonger cette double piste de l'imprégnation/transmission personnelle de notre tradition et de la communion fraternelle de par le monde ?

Plus profondément, quel horizon est-ce qu'*Experientia* pourrait dégager dans le contexte actuel de fermeture de plusieurs Maisons ? Comment aider à garder orientée l'espérance de tous nos Frères et Sœurs vers un avenir qui nous engage chacun aujourd'hui dans un effort persévérant de formation continue qui soit - puis-je le répéter - « intégrale et mystique » ?

Dans l'intervalle entre les Chapitres Généraux, ne serait-il pas bon de faire réfléchir nos régions sur l'une ou l'autre intuition qui s'y est exprimée ? L'idée génératrice d'*Experientia* était venue de là, mais je le redis, ces mois-ci mon attention était trop focalisée sur ce programme pour relever une piste dans laquelle engager nos SRF.

Il y a toujours au secrétariat – et je l'avais déjà évoqué lors de notre précédente rencontre - différents textes qui gagneraient à trouver un lieu de publication : en français, le travail de Licence en théologie d'un Frère, sur la *Liturgie des Heures* et, en allemand, des textes concernant la formation. Peut-être y aurait-il aussi des thèses ou d'autres travaux ... ? Il serait peut-être bon de voir si la partie privée du site de l'Ordre ne pourrait pas héberger une petite « bibliothèque ».

Puis-je conclure ce regard vers l'avant par une supplique personnelle ? Même si je suis une secrétaire centrale vraiment heureuse en ce service, je voudrais vous demander maintenant « que ma charge passe à un(e) autre » :

à un Frère ou une Sœur qui maîtrise l'espagnol ;

à quelqu'un de plus jeune ;

à quelqu'un de moins illettré en informatique !

Je vous le demande non pas par lassitude, mais tout d'abord parce que ce service donne de mieux *connaître* et donc de mieux *aimer* les Frères et Sœurs et l'Ordre, dans toute sa riche diversité, et que je souhaiterais que d'autres, plus jeunes, puissent aussi recevoir cette grâce.

Je vous le demande ensuite par égard pour ma propre communauté, qui m'a généreusement donné le temps et les moyens nécessaires pour mener à bien jusqu'au bout la tâche confiée.

Puis-je en conséquence vous demander de me ... « délier et de me laisser aller » ?

Au Seigneur et à vous, pour tout ce qui m'a été offert de vivre durant mon mandat, en grande partie grâce à l'écoute et à la confiance de la Commission Centrale,

permettez-moi de dire simplement :

MERCI.

Sœur Marie Mouris
Abbaye Notre-Dame du Val d'Igny

Annexes - iii Lettre d'encouragement à la Communauté de Bamenda

Cîteaux, le 28 juin 2019

Cher Dom Polycarpe,

Chers frères de l'Abbaye de Bamenda

Rassemblés à Cîteaux, source de notre Ordre,

pour la Commission Centrale,

nous tenons à vous assurer de nos prières

et de notre profonde sollicitude inquiète.

Conscients des troubles qui enveniment votre pays,

nous vous recommandons à l'intercession de Notre-Dame,

Consolatrice des affligés.

Que le Seigneur vous accorde sa paix.

Et que votre communauté se tienne comme un signe d'unité,

de réconciliation et d'espérance chrétienne

dans cette situation de conflit.

Annexes - iv

Partage pastoral

Les libres propos qui se sont échangés à l'issue du Conseil plénier de l'Abbé Général ont été jugés particulièrement intéressants. En réponse à une demande, le texte suivant offre quelques éléments de cette discussion pour alimenter la réflexion d'autres supérieurs :

Re-fondation

Une inquiétude s'est exprimée de manière récurrente, au sujet du concept de « refondation », c'est-à-dire l'idée selon laquelle il serait possible et souhaitable d'injecter de la vie nouvelle dans une maison qui se meurt. Les résultats d'une étude assez récente ont montré qu'au cours de l'histoire, la durée de vie moyenne d'un monastère était d'environ 150 ans. Si tel est le cas, il est clair que dans certaines situations, il faudra avoir à la fois l'humilité et le courage d'admettre que quelque chose a pris fin, et que cela doit être accepté sans chercher à jeter le blâme sur qui que ce soit.

Bon nombre de nos monastères actuels sont le fruit d'une refondation (Cîteaux même en est un bon exemple). Cela génère parfois l'insidieuse préoccupation de mesurer notre vie à l'aune de ceux qui nous y ont précédés, une tendance qui grève d'idées préconçues l'orientation contemplative de nos monastères, et de notre Ordre. En bref, une conception erronée de l'histoire peut avoir un effet paralysant, là où une conception saine saura puiser librement, et bâtir sur de telles fondations sa propre fidélité.

Mais il a également été souligné que ce n'est pas parce qu'une maison aurait atteint l'âge fatidique des 150 ans qu'elle aurait forcément atteint son terme. La vie spirituelle d'une maison, aujourd'hui en pleine maturité, peut être tout aussi vivante, comparable à celle des générations passées, pourvu qu'elle sache accueillir les voies de sa nécessaire revitalisation.

Nous sommes tous responsables d'une re-fondation, dans le sens où nous devons assurer la transmission de notre charisme aux nouvelles générations. Cependant, nous ne devons pas nous enliser dans des logiques de conservation (de tradition et de patrimoine) et perdre la dynamique de notre désir de progresser, d'aller de l'avant. Le Pape François parle souvent de la tentation de la survie, de garder les choses telles qu'elles ont toujours été. La recherche de sécurité se traduit souvent par nos efforts consacrés à maintenir des choses qu'il faudrait savoir laisser tomber.

Un autre point de vue exprimé voit dans le patrimoine, ce que nous cherchons à garder parce qu'il nous dit quelque chose d'important, parce qu'il a trait à notre charisme. Pour beaucoup, il s'agit de discerner ce qui est considéré comme suffisamment important pour être transmis aux générations futures. Abandonner un monastère très ancien ne semble guère convenable. Les Constitutions, en parlant du patrimoine qui doit être gardé, évoquent l'amour du lieu, un lieu façonné par la vie des moines et des moniales eux-mêmes. Le désir de sauvegarder le patrimoine ne se réduit pas forcément à du sentimentalisme, mais correspond à une manière de regarder notre Ordre.

En considérant la décroissance des maisons, un participant se disait particulièrement frappé par la pénurie de personnels encore disponibles pour s'acquitter d'un certain nombre de services.... Le fait est que nous ne pouvons plus nous attendre à ce que les choses continuent comme par le passé. Nous devons discerner ce que nous pouvons garder et ce que nous devons lâcher. Il a été suggéré que peut-être, le prochain Chapitre Général, permette de décider ensemble ce qui doit être maintenu, et ce qui ne peut l'être.

Les dimensions contemplative et fraternelle

Le Chapitre Général, est supposé prendre soin des âmes des supérieurs de l'Ordre, alors ne serait-il pas merveilleux si tous pouvaient repartir du Chapitre Général revitalisés ? Nous avons tendance à nous enliser dans le fonctionnel, à faire tourner l'institution, plutôt que de nous concentrer sur la dimension contemplative, qui est notre véritable patrimoine. En tant qu'Ordre, ne devrions-nous pas nous efforcer de faire de la dimension contemplative le centre de notre vie et de nos maisons ?

On a rappelé, en écho, que Dom Bernardo Olivera répétait souvent que la qualité de notre vie contemplative se vérifie dans la qualité de notre vie fraternelle. Notre penchant à l'égoïsme est un grand danger. Nous devons regarder au-delà de nos frontières égoïstes. Si nous ne parvenons pas à affronter avec courage les problèmes essentiels, comme par exemple, l'incapacité à pardonner, ils exercent leur pouvoir de corruption. Nous devons vivre dans la vérité et l'amour, sans quoi des problèmes dégénèrent en blessures fatales qui divisent une communauté. Par conséquent, si, à l'occasion, un problème grave est porté à l'attention du ou des visiteurs au cours d'une visite régulière, on ne doit pas le laisser traîner indéfiniment.

Dans une autre perspective, quelqu'un se demande si nous sommes les juges les plus objectifs lorsqu'il s'agit d'évaluer la qualité de notre vie aujourd'hui. Souvent, ceux qui viennent de loin pour nous rendre visite ont quelque chose à nous dire. Il y a de petites communautés dont le rayonnement dépasse largement les murs de leur monastère. Si les gens fréquentent nos communautés, c'est parce qu'ils y trouvent un lieu pour faire halte et se ressourcer, même si nos maisons nous apparaissent médiocres. Pourquoi les gens viennent-ils régulièrement faire des retraites ou prier avec nous ? Peut-être à cause de l'existence du monastère et de la communauté qui y vit ? Le monastère reste un point de repère – un lieu important dans leur vie.

D'une certaine manière, les moines et les moniales sont d'éternels insatisfaits, essayant toujours de se réformer. Souvent, cela se fait en référence à une origine qui semble en quelque sorte meilleure, en comparant la vie à celle de nos Pères, par exemple. C'est peut-être une bonne chose qu'ils ne soient pas satisfaits de la vie qu'ils mènent, et qu'ils cherchent sans cesse des moyens de l'améliorer. La vie contemplative, a-t-on souligné, ne devrait pas être une théorie, mais centrée sur l'Eucharistie, avec des conséquences de vie fraternelle fortes. Si, par exemple, quelqu'un n'essaie pas de vivre le pardon ou refuse de se convertir, alors il ne vit pas la vie contemplative.

De plus, la vie fraternelle a un impact sur l'Église et sur le monde, puisqu'elle est un témoignage visible pour les autres. Cela vaut aussi des liens d'amitié qui se tissent entre les supérieurs et se manifestent dans leurs efforts pour partager le fardeau de celui qui est surchargé. Dans le même sens, l'Abbé Général nous avait suggéré, à l'issue du Chapitre Général de 2017, que la seule voie pour revitaliser l'Ordre était la fraternité entre les supérieurs.

Un autre rappel concernant la vie fraternelle tourne autour de la taille des communautés. Souvent, quand on parle de petites communautés, c'est avec, en arrière-fond, la nostalgie de grandes communautés. Mais en réalité, cinq personnes peuvent vivre une très belle vie fraternelle et contemplative, alors qu'une communauté plus grande n'est pas en mesure de le faire.

À la fin des discussions sur la vie fraternelle, on a évoqué les frères de Tibhirine, qui ne provenaient pas tous d'une même communauté, et ont pourtant choisi de s'unir dans leur situation qui les confrontait à la mort. Il nous faudra tous un jour rencontrer le Seigneur, et nous devrions penser à la qualité fraternelle de la vie que nous vivons et abandonner l'égoïsme qui peut-être devient de plus en plus visible.

Formation

Nous parlons souvent de " formation intégrale ", mais trop de sessions de formation sont exclusivement axées sur la dimension intellectuelle ; or tous les éléments de notre vie quotidienne contribuent à la vie d'un moine ou d'une moniale. La formation intégrale devrait donc, sans nier la dimension intellectuelle, l'intégrer dans une conception plus large. Nous avons besoin d'équilibre,- un équilibre d'abord basé sur la foi et sur ce pourquoi on est entré au monastère.

Pendant la célébration des 900 ans de la Charte de Charité, toutes les personnes présentes ont vécu une grande rénovation intérieure. Une personne l'a comparée à une "expérience de Cénacle ", où l'on s'est mutuellement lavé les pieds et où l'on a rompu le pain ensemble. C'est tout le sens de notre vie. Il y a là, comme cela a été suggéré, les deux grandes réponses pour vaincre nos difficultés – la prise de conscience de nos scléroses du cœur, et l'engagement à suivre, à vivre l'imitation de ce que le Christ a vécu. L'égoïsme est vaincu en se lavant les pieds, en cultivant l'amitié les uns avec les autres.

La dernière question posée était de savoir comment, lors du prochain Chapitre Général, pourraient s'organiser entre les participants des échanges en profondeur, comparables à ceux qui viennent d'avoir lieu lors de cette rencontre, c'est-à-dire des discussions axées sur les éléments essentiels de notre vie contemplative.

Annexes - v

RÉCAPITULATION DES VOTES PAR ORDRE DE NUMÉRO**VOTE 1**

NOUS SOUHAITONS CONTINUER À CÉLÉBRER ENSEMBLE LES LAUDES ET LA MESSE QUOTIDIENNE À LA *DOMUS PACIS*.

OUI	16	NON	10	ABS	0	Proposition acceptée
-----	----	-----	----	-----	---	-----------------------------

(Comme ce vote est positif on ne prend pas les votes 2 et 3)

VOTE 2 : NOUS SOUHAITONS CÉLÉBRER ENSEMBLE LAUDES ET MESSE QUOTIDIENNE DANS L'ÉGLISE PAROISSIALE.

VOTE 3 : AUX JOURS DE SEMAINE, POUR LA CÉLÉBRATION DE L'EUCARISTIE, LE CHAPITRE GÉNÉRAL SE JOINDRAIT AUX FRANCISCAINS DANS LA BASILIQUE.

VOTE 4

SI LA CÉLÉBRATION DES LAUDES ET DE L'EUCARISTIE QUOTIDIENNE SE TENAIT À LA *DOMUS PACIS*, IL SERAIT PRÉFÉRABLE QUE LA SCHOLA, POUR LA MESSE, NE SOIT PAS SUR L'ESTRADE.

OUI	23	NON	2	ABS	1	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 5

NOUS ENCOURAGEONS L'AMÉLIORATION DE LA MANIÈRE DE DISTRIBUER LA COMMUNION PENDANT LA MESSE.

OUI	26	NON	0	ABS	0	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 6

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL, UNE MESSE SOIT CÉLÉBRÉE EN MÉMOIRE DE TOUS LES MEMBRES DE L'ORDRE DÉCÉDÉS DEPUIS LE DERNIER CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI	25	NON	0	ABS	1	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 7

NOUS SOUHAITONS UTILISER LA BASILIQUE DE SAINTE MARIE DES ANGES POUR LES MESSES D'OUVERTURE ET DE CLÔTURE DU CHAPITRE, SI C'EST POSSIBLE.

OUI	20	NON	5	ABS	1	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 8

NOUS SOUHAITONS QUE LES VÊPRES CONTINUENT À ÊTRE CÉLÉBRÉES PAR GROUPES LINGUISTIQUES.

OUI	26	NON	0	ABS	0	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 9

NOUS PROPOSONS QU'À L'OFFICE DE TIERCE, LE CAPITULE SOIT SUIVI D'UNE BRÈVE MÉDITATION DE LA PAROLE, PAR UN OU UNE CAPITULANT(E).

OUI	7	NON	18	ABS	1	Proposition refusée
-----	---	-----	----	-----	---	----------------------------

VOTE 10

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE, UNE CÉLÉBRATION COMMUNE SOIT ORGANISÉE DANS UN DES LIEUX FRANCISCAINS D'ASSISE.

OUI	8	NON	15	ABS	3	Proposition refusée
-----	---	-----	----	-----	---	----------------------------

VOTE 11

NOUS SOUHAITONS LA PRÉSENCE DU SAINT SACREMENT DANS LA CHAPELLE PENDANT TOUT LE CHAPITRE AFIN DE FACILITER LA PRIÈRE PRIVÉE.

OUI	23	NON	1	ABS	2	Proposition acceptée
-----	----	-----	---	-----	---	-----------------------------

VOTE 12

NOUS SOUHAITONS QUE LES APRÈS-MIDI DU DIMANCHE SOIENT MAINTENUS COMME TEMPS LIBRE.

OUI 25 NON 1 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 13

NOUS SOUHAITONS QUE, DURANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL, SOIT PRÉVUE UNE JOURNÉE DE DÉTENTE.

OUI 23 NON 1 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 14

NOUS DÉLÉGUONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL LE CHOIX DES INVITÉS AU CHAPITRE GÉNÉRAL ET LEUR MODE DE PARTICIPATION.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 15

DU FAIT QUE LE CHAPITRE DE 2020 SERA UN CHAPITRE D'ÉLECTION, NOUS SOUHAITONS QUE L'ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL RÉDUISENT LE NOMBRE D'INVITÉS.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 16

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'INVITER TROIS MEMBRES DE L'ORDRE, ENTRE 35 ET 45 ANS, POUR DONNER DES CONFÉRENCES SUR CE QUI LEUR APPORTE LE PLUS DE VITALITÉ DANS L'ORDRE AUJOURD'HUI.

OUI 20 NON 6 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 17

NOUS DEMANDONS QUE L'ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL CHOISISSENT DEUX SUPÉRIEURS DE L'ORDRE POUR PARLER AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 SUR LA REVITALISATION DE NOS VALEURS CISTERCIENNES ET DES OBSERVANCES.

OUI 21 NON 5 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 18

NOUS SUGGÉRONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL NOMME 3 CAPITULANTS POUR VÉRIFIER LES BLOGS DANS CHACUNE DES TROIS LANGUES AVANT QU'ILS SOIENT ENVOYÉS.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 19

NOUS DEMANDONS AU PROMOTEUR DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE RAPPELER A TOUTES LES PERSONNES PRÉSENTES AU CHAPITRE GÉNÉRAL QU'ILS RESPECTENT LA CONFIDENTIALITÉ ET AGISSENT AVEC DISCRÉTION DANS LE PARTAGE DES INFORMATIONS ET DES PHOTOS.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 20

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL DE RÉDIGER UN DOCUMENT SUR SON EXPÉRIENCE COMME ABBÉ GÉNÉRAL ET SUR SA COMPRÉHENSION DU SERVICE DANS LE CONTEXTE DES DÉFIS ACTUELS.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 21

NOUS DEMANDONS QUE SOIT ÉTABLI UN DOCUMENT DE TRAVAIL SUR L'EXERCICE DU MINISTÈRE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI 19 NON 5 ABS 2 **Proposition acceptée**

(Si le résultat de ce vote est positif, on prend le vote suivant)

VOTE 22

CE DOCUMENT SERA ÉTABLI PAR 2 PERSONNES.

OUI 14 NON 4 ABS 8 **Proposition acceptée**

(Comme le résultat de ce vote est positif, on ne prend pas le suivant.)

VOTE 23 : CE DOCUMENT SERA ÉTABLI PAR 3 PERSONNES.

VOTE 24

NOUS DEMANDONS QUE LES RÉGIONS PRÉSENTENT UN TEXTE NE DÉPASSANT PAS 3000 CARACTÈRES POUR EXPRIMER LEUR VISION DU RÔLE DE L'ABBÉ GÉNÉRAL À LA LUMIÈRE DE LEURS BESOINS ACTUELS ET DE LEURS ATTENTES.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 25

NOUS SOUHAITONS QUE CES RAPPORTS COMPORTENT LES STATISTIQUES GÉNÉRALES DE LA RÉGION (NOMBRE DE MAISONS, NOMBRE DE MOINES ET NOMBRE DE MONIALES, MEMBRES EN FORMATION).

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 26

LE CHAPITRE GÉNÉRAL ÉTANT UN CHAPITRE D'ÉLECTION, NOUS DEMANDONS QUE LA PRÉSENTATION DE LA DÉMISSION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL AIT LIEU LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 25 NON 1 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 27

NOUS DEMANDONS QUE LE VOTE CONCERNANT LA DÉMISSION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL SOIT PRIS LE JOUR SUIVANT.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 28

NOUS DEMANDONS QUE L'ÉLECTION DU NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL AIT LIEU LE 8 SEPTEMBRE.

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 29

NOUS SOUHAITONS AVOIR UN APRÈS-MIDI DE PRIÈRE ET DE SILENCE LA VEILLE DE L'ÉLECTION DE L'ABBÉ GÉNÉRAL (LE PREMIER JOUR DU CHAPITRE SERAIT ALORS UN JOUR NORMAL DE TRAVAIL).

OUI 24 NON 0 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 30

NOUS DEMANDONS À LA COMMISSION DE DROIT DE CLARIFIER SI LE CONSEILLER DE L'ABBÉ GÉNÉRAL, NOMMÉ POUR OCCUPER UN SIÈGE VACANT, CONTINUE LE MANDAT DU CONSEILLER PARTI (VOIR ST 84.1.C.D).

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 31

NOUS DEMANDONS QUE LE NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL ET SON CONSEIL, AVANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2023, FASSENT DES PROPOSITIONS CONCERNANT LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI 22 NON 3 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 32

NOUS DEMANDONS AUX COMMUNAUTÉS, LORSQU'ELLES RÉDIGERONT LEURS RAPPORTS DE MAISON, DE RÉFLÉCHIR SUR LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS ET LES ÉVOLUTIONS SURVENUS DANS LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ DEPUIS LE DERNIER CHAPITRE GÉNÉRAL, ET DE LES DÉCRIRE.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 33

NOUS RECOMMANDONS AUX COMMUNAUTÉS DE SE RÉFÉRER À LA CARTE DE VISITE LA PLUS RÉCENTE LORSQU'ELLES RÉDIGERONT LEURS RAPPORTS DE MAISON.

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 34

LE TEXTE DES RAPPORTS DE MAISON NE DEVRA PAS EXCÉDER 3000 CARACTÈRES.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 35

NOUS DEMANDONS QUE LE PARAGRAPHE B.2.1.1 DU DOCUMENT "ÉTUDE DES RAPPORTS DE MAISON AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020" (CF. LIVRET GÉNÉRAL DU CHAPITRE DE 2017) SOIT REVU.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

(Si le résultat de ce vote est positif on prend le vote suivant.)

VOTE 36

NOUS CONFIONS CE TRAVAIL À UNE COMMISSION DE TROIS PERSONNES DE CETTE ASSEMBLÉE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 37

NOUS DEMANDONS AU CHAPITRE GÉNÉRAL D'AFFIRMER L'ENGAGEMENT DE NOTRE ORDRE POUR PRÉVENIR LES ABUS SEXUELS, LES ABUS DE POUVOIR, ET TOUTES LES FORMES DE MANIPULATION DE CONSCIENCE.

OUI 21 NON 2 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 38

NOUS DEMANDONS À LA COMMISSION DE DROIT DE PROPOSER UN TEXTE QUI SERAIT AJOUTÉ AU NUMERO 16 DU STATUT DE LA VISITE RÉGULIÈRE, POUR QUE LES VISITEURS S'ASSURENT QUE LA COMMUNAUTÉ VISITÉE AIT MIS EN PLACE UN PROTOCOLE DE PROTECTION DES MINEURS ET DES PERSONNES VULNÉRABLES ET QUE LA COMMUNAUTÉ DISPENSE UNE FORMATION DANS CE DOMAINE.

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 39

AFIN D'ÉVITER LE GASPILLAGE DE GOBELETS JETABLES ET AUTRES CHOSES EN PLASTIQUE AU CHAPITRE GÉNÉRAL, NOUS DEMANDONS A L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL DE NÉGOCIER DES APPROCHES ALTERNATIVES AVEC LA *DOMUS PACIS*.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 40

NOUS DEMANDONS DE METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 DE PROPOSER QUE CHAQUE ANNÉE, LE 26 JANVIER, SOLENNITÉ DE NOS SAINTS FONDATEURS, TOUTES LES COMMUNAUTÉS DE L'ORDRE S'UNISSENT SPIRITUELLEMENT DANS LA PRIÈRE POUR LES VOCATIONS ET LE RENOUVEAU DE L'ORDRE.

OUI 22 NON 1 ABS 3 **Proposition acceptée**

VOTE 41

EN VUE DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PAPIER, NOUS DEMANDONS QUE LES CAPITULANTS PUISSENT AVOIR ACCÈS À DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES, AUTANT QU'IL SERA POSSIBLE, AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL. NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'ÉTUDE AVEC LA *DOMUS PACIS* LA MISE EN PLACE D'UNE INFORMATIQUE ADÉQUATE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 42

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'INVITER DOM MAURO LEPORI, O.CIST., À DONNER UNE CONFÉRENCE AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 21 NON 4 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 43

NOUS SOUHAITONS MODIFIER COMME SUIT LA PROCÉDURE POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL (II.9.C) : "AVEC LE CONCOURS D'UNE COMMISSION DE 3 PERSONNES (DES 3 LANGUES OFFICIELLES) LA COMMISSION DE COORDINATION PRÉPARE LES VOTES POUR LES SÉANCES PLÉNIÈRES, ET INDIQUE QUAND EST REQUISE UNE MAJORITÉ DES 2/3. IL PEUT ÊTRE DEMANDÉ À DES COMMISSIONS AD HOC DE FORMULER DES VOTES."

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 44

NOUS DEMANDONS QUE L'ÉVALUATION FINALE DU CHAPITRE GÉNÉRAL PORTE SUR LE CONTENU ET SUR LES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU CHAPITRE. CHAQUE COMMISSION RÉDIGERA UN BREF RAPPORT QU'ELLE PRÉSENTERA EN AULA. CES INFORMATIONS SERONT ALORS À LA DISPOSITION DES AUTEURS DE LA SYNTHÈSE DU CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 24 NON 1 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 45

AU NOM DE TOUTES NOS COMMUNAUTÉS, NOUS VOUDRIONS EXPRIMER NOTRE SINCÈRE GRATITUDE AU PÈRE MICHAEL CASEY, À MÈRE MARIE, LA SECRÉTAIRE CENTRALE À LA FORMATION, ET À TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUÉ AU PROGRAMME *EXPERIENTIA*.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 46

NOUS DEMANDONS QU'AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL LA COMMISSION D'AIDE DONNE DES SUGGESTIONS SUR LA MANIÈRE DONT NOS COMMUNAUTÉS PEUVENT APPORTER LEUR SOUTIEN À SON SERVICE.

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 47

NOUS DEMANDONS QUE LA COMMISSION DE DROIT PRÉPARE UN DOCUMENT DE TRAVAIL POUR LE PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL SUR LES ADAPTATIONS DE NOTRE LÉGISLATION ACTUELLE ET/OU SUR LES POSSIBLES REQUÊTES DE DISPENSE DES EXIGENCES DE *COR ORANS*.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 48

NOUS SOUHAITONS QUE LA QUESTION DE *COR ORANS* SOIT TRAITÉE PAR LA PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 25 NON 0 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 49

NOUS DEMANDONS À LA COMMISSION DE DROIT QUE, LORSQU'ELLE ÉTUDIERA *COR ORANS*, ELLE CHERCHE À HARMONISER AUTANT QUE POSSIBLE LA LÉGISLATION DES MONIALES ET DES MOINES.

OUI 23 NON 1 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 50

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL D'INVITER TOUTES LES COMMUNAUTÉS, LES PÈRES IMMÉDIATS ET LEURS DÉLÉGUÉS, CONCERNÉS PAR LES DÉLÉGATIONS DE PATERNITÉ RÉALISÉES AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, DE RÉFLÉCHIR SUR LEUR EXPÉRIENCE DE CES TROIS ANNÉES ET DE FORMULER LEUR RÉFLEXION DANS UN COMPTE RENDU ÉCRIT AVANT LE CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 25 NON 1 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 51

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL DE COLLECTER CES COMPTES RENDUS ÉCRITS ET DE DÉTERMINER LA MANIÈRE DE LES TRAITER.

OUI 24 NON 1 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 52

COMPTE TENU DU VOTE 77 DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, « NOUS ENCOURAGEONS LA MISE EN ŒUVRE DES PROPOSITIONS DU N° VI DU DOCUMENT DE TRAVAIL SUR LE PÈRE IMMÉDIAT », NOUS DEMANDONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 ÉVALUE LA MISE EN ŒUVRE DE CES PROPOSITIONS (CF. P. 32-33 DU LIVRET GÉNÉRAL DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017).

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 53

EN RÉFÉRENCE AUX VOTES 54-56 DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2017, NOUS DEMANDONS QUE LE TRAVAIL DE LA COMMISSION DE DROIT SUR LES CST. 67 ET 34 ET LE NOUVEAU STATUT SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNAUTÉS FRAGILES SOIT ÉTUDIÉ PAR LA PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE AU PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 26 NON 0 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 54

NOUS SOUHAITONS METTRE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 LA QUESTION DE LA DÉLÉGATION DE LA VISITE RÉGULIÈRE, TOUS LES SIX ANS, DANS LES MONASTÈRES DE MONIALES ;

OUI 9 NON 13 ABS 4 **Proposition refusée**

VOTE 55

NOUS SOUHAITONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 RÉFLÉCHISSE À UNE POSSIBLE NOUVELLE RÉPARTITION DE LA FILIATION DES COMMUNAUTÉS QUI ONT PLUS DE 4 MAISONS FILLES.

OUI 6 NON 17 ABS 3 **Proposition refusée**

VOTE 56

NOUS DEMANDONS QUE LE PROCHAIN CHAPITRE GÉNÉRAL ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE DÉLÉGUER TEMPORAIREMENT LA PATERNITÉ D'UN MONASTÈRE DE MONIALES À UNE ABBESSE ;

OUI 8 NON 12 ABS 6 **Proposition refusée**

VOTE 57

NOUS DEMANDONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 REVOIE LE TEXTE DE LA C. 39.2. LE TEXTE DONNE AU SUPÉRIEUR D'UNE MAISON FILLE DE MOINES LE DROIT DE VOTER POUR L'ÉLECTION D'UN ABBÉ DE LEUR MAISON-MÈRE.

OUI 8 NON 12 ABS 6 **Proposition refusée**

VOTE 58

NOUS SOUHAITONS QUE SOIT MISE AU PROGRAMME DU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 LA QUESTION DE L'ATTENTION PORTÉE AUX MEMBRES ABSENTS, ET QUE CETTE QUESTION SOIT TRAITÉE PAR LA PROCÉDURE ORDINAIRE EN VUE DE DONNER DES ORIENTATIONS PASTORALES (CF. VOTE 8.1 DES ISLES 2019 ; C. 59 ; VADE MECUM SUR LA SÉPARATION DE LA COMMUNAUTÉ MONASTIQUE).

OUI 24 NON 2 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 59

NOUS DEMANDONS À L'ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL D'AVOIR RECOURS À DES PROFESSIONNELS COMPÉTENTS POUR FAIRE UNE ÉVALUATION DU TRAVAIL DE LA COMMISSION D'AIDE ET DE LA COMMISSION DES FINANCES DE L'ORDRE, ET D'ÉTABLIR UN RAPPORT AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020.

OUI 24 NON 2 ABS 0 **Proposition acceptée**

VOTE 60

EN LIEN AVEC LE VOTE 37, NOUS DEMANDONS QU'UNE COMMISSION DE 2 PERSONNES SOIT ÉLUE POUR RÉDIGER UN PROJET DE DÉCLARATION SUR LA PRÉVENTION DES ABUS, POUR ÊTRE ÉTUDIÉ AU CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 PAR LA PROCÉDURE EXTRAORDINAIRE.

OUI 23 NON 2 ABS 1 **Proposition acceptée**

VOTE 61

NOUS CORRIGEONS LE VOTE 31 POUR LE LIRE COMME SUIT : NOUS SUGGÉRONS QUE LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2020 DEMANDE AU NOUVEL ABBÉ GÉNÉRAL ET À SON CONSEIL DE FAIRE DES PROPOSITIONS POUR LE CHAPITRE GÉNÉRAL DE 2023 CONCERNANT LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE L'ABBÉ GÉNÉRAL.

OUI 21 NON 3 ABS 2 **Proposition acceptée**

VOTE 62

NOUS INVITONS LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE DROIT À ÊTRE PRÉSENT À TITRE DE CONSEILLER DURANT LA DISCUSSION SUR *COR ORANS* AU CHAPITRE GÉNÉRAL.

OUI 11 NON 10 ABS 5 **Proposition acceptée**

VOTE 63

SUITE AU VOTE 35, NOUS APPROUVONS LE TEXTE RÉVISÉ DE B.2.1.1 :

2.1.1 - "AVANT D'ÉTUDIER LES RAPPORTS DE MAISONS, LES PRÉSIDENTS DE CHAQUE COMMISSION PEUVENT S'ENTREtenir AVEC L'ABBÉ GÉNÉRAL OU UN MEMBRE DE SON CONSEIL, ET LES PRÉSIDENTS DES RÉGIONS, POUR MIEUX IDENTIFIER LES MAISONS QUI POURRAIENT AVOIR UN PROBLÈME NÉCESSITANT L'AIDE DE LA COMMISSION.

APRES AVOIR LU ET DISCUTÉ LES RAPPORTS, LA COMMISSION DIALOGUE AVEC LE SUPÉRIEUR. LE PÈRE IMMÉDIAT DOIT TOUJOURS ÊTRE CONSULTÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION QUI ÉTUDIE LE RAPPORT DE SA MAISON FILLE. IL A LE DEVOIR DE DONNER LES INFORMATIONS APPROPRIÉES, ET LE DROIT D'ÊTRE ENTENDU SANS QUE CELA IMPLIQUE NÉCESSAIREMENT SA PARTICIPATION AUX ÉCHANGES. S'IL FAUT D'AVANTAGE D'INFORMATIONS, LA COMMISSION PRENDRA CONTACT AVEC DES MEMBRES DU CHAPITRE QUI SONT AU COURANT DU CAS EN QUESTION.

DANS LES DEUX CAS, CELA PEUT SE FAIRE EN PRÉSENCE OU EN L'ABSENCE DU SUPÉRIEUR DE LA MAISON, SUIVANT L'OPPORTUNITÉ."

OUI 24 NON 1 ABS 1 **Proposition acceptée**

Annexes - vi Homélie de Dom Olivier pour le 9^{ème} centenaire de la Charte de Charité

9^E CENTENAIRE DE LA CHARTE DE CHARITE *Solennité de la Sainte Trinité, 16 juin 2019*

Chers frères et sœurs,

Y a-t-il plus belle fête que celle d'aujourd'hui pour célébrer en famille le neuvième centenaire de la Charte de Charité ? *Le Père est amour, le Fils est grâce, l'Esprit est communion, ô bienheureuse Trinité !* Le coenobium trinitaire est substantiellement charité. Charité qui se décline en amour, grâce, communion. Ces mots sont chargés de résonance pour tout chrétien bien sûr, mais peut-être encore plus pour les moines, les moniales et les laïcs qui appartiennent à la grande famille cistercienne !

Qui de nous en effet, à cause de cette appartenance, n'a pas conscience d'être membre à part entière d'une *shcola caritatis* où l'amour du Père, la grâce du Fils, et la communion dans l'Esprit nous embrassent et forment le socle sur lequel nous voudrions tout construire ? Tout construire dans nos monastères, tout construire dans nos relations à l'intérieur de nos communautés, tout construire entre nos monastères, entre nos Ordres, nos Congrégations, et bien sûr aussi tout construire dans les relations qui aujourd'hui animent, font bouger, et mettent en effervescence ce qu'on appelle de plus en plus couramment la Famille Cistercienne.

Dans le code génétique du charisme cistercien, la Charte de Charité peut être considérée comme le noyau identitaire qui donne son assise à tout ce que nous vivons depuis 921 ans. Il est vrai que ses lignes de force ont commencé à se profiler avant la naissance de Cîteaux. On songe ici à l'érection de l'abbaye d'Aulps, fondation de Molesme, et au fameux « accord de Molesme » qui cherche à établir des relations de paix et de concorde entre l'abbaye d'Aulps et celle de sa fondation, Balerne, l'une et l'autre appelées « Eglise » comme ce sera l'usage très tôt dans les documents primitifs relatant la fondation de Cîteaux. Cela dit, il ne fait pas de doute que c'est en terrain cistercien et sous l'inspiration d'Etienne Harding que la *Carta Caritatis* a vraiment pris corps et consistance. Elle est, pourrait-on dire, notre trésor.

Don de l'Esprit à l'Eglise et au monde, ce trésor est comme le cœur de la tradition cistercienne. Il ne nous appartient pas, mais il nous appartient de le faire fructifier. Chaque moine, chaque moniale en porte la responsabilité. Chaque communauté, jusque dans son éventuelle extension laïque, peut y trouver la grâce d'affermir et de renouveler son identité cistercienne. Chaque congrégation, chaque ordre en manifeste une couleur, un reflet, une mise à jour pour le bien de la grande Famille Cistercienne et son témoignage au commencement du troisième millénaire. On voit ainsi que notre trésor est de nature « polyédrique », selon l'image chère au pape François. Il reflète la confluence de nombreuses diversités qui, en lui, conservent leur originalité. Rien ne se dissout, rien ne se détruit, rien ne domine rien, tout s'intègre.¹

Ce trésor possède un ressort intérieur, et c'est justement la Charité, le tribut de la Charité qui a donné à l'arbre de Cîteaux de fleurir au fil des siècles, parfois dans des circonstances difficiles, comme c'est souvent le cas aujourd'hui. A la différence du 12^e siècle, nos Ordres, nos Congrégations, nos communautés ne sont plus dans un contexte de croissance mais de décroissance, avec tout ce que cela implique dans l'organisation de nos vies communautaires et la manière d'habiter nos lieux.

¹. Ces lignes s'inspirent de l'Exhortation Apostolique du Pape FRANCOIS, *Evangelii gaudium* 236.

De ce fait, nous sommes peut-être mieux placés pour accueillir et comprendre ce que saint Paul écrit à ses correspondants de Rome : « Nous mettons notre fierté dans la détresse elle-même, puisque la détresse produit la persévérance ; la persévérance la vertu éprouvée, la vertu éprouvée l'espérance ; et l'espérance ne déçoit pas, puisque l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné ». Cela nous oblige à réviser nos critères de réussite : le nombre nous importe moins que la flamme, l'extension ou la diminution de nos branches nous importent moins que la persévérance dans la conversion du cœur. De peine en grâce, fouetté par la tempête ou régénéré par le soleil, l'arbre tient bon.

Risquons-nous à poser une question : Où donc le fruit de la charité a-t-il le plus de goût ? Où cause-t-il le plus de joie ? Où donc est-il le plus pénétré de saveur et de cette sagesse qui fait les délices du Seigneur et qui joue devant lui à tout moment ? Dans la prospérité ou dans la petitesse, dans la croissance ou dans la décroissance ? Dieu le sait, lui seul ! Cependant ce n'est pas le contrarier que se demander si le fruit de la communion retrouvée dans la grande Famille Cistercienne n'a pas pour le Seigneur de Pâques une saveur plus excellente que celle des meilleures années de l'Âge d'or, quand saint Bernard commentait le Cantique des cantiques et quand Cîteaux et ses Maisons-Filles fondaient à tour de bras ?

Car les chemins du Seigneur ne sont pas nos chemins, et ses pensées ne sont pas nos pensées. L'Esprit de vérité nous le rappelle aujourd'hui. Combien de fois nous voyons Jésus dans l'évangile mettre ses disciples non seulement dans l'embarras, mais en déroute : De quoi parliez-vous en chemin ? Donnez-leur vous-mêmes à manger ! Le plus grand parmi vous, qu'il se fasse le dernier de tous ! Passe derrière moi, Satan ! Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent ! ... La déroute se prolonge jusqu'au dernier soir : Comprenez-vous ce que je viens de faire ? Je suis au milieu de vous comme celui qui sert ! Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Ce sera le signe, le sacrement de la charité.

*Dom Olivier Quenardel
Abbé de Cîteaux*